

Univerzita Karlova v Praze

Filozofická fakulta

Ústav románských studií



Bakalářská práce

Jana Bednářová

**Le Français Cadien : miroir du passé, du présent
et de l'avenir**

**Cajun French – mirror of the past, of the present and of the
future**

Vedoucí bakalářské práce: PhDr. Richard Vacula, Ph.D.

Studijní program: Filologie

Studijní obor: Anglistika, Amerikanistika

Francouzská Filologie

Praha 2013

Prohlášení

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze dne 25.7. 2013

Jana Bednárová

Déclaration

Je soussignée, Jana Bednárová, déclare avoir élaboré ce mémoire seule, en exploitant les références bibliographiques et les autres sources présentées ou citées selon la réglementation en vigueur et que ce mémoire n'a pas été utilisé dans le cadre d'autres études supérieures dans le but d'obtenir un autre diplôme ou une qualification équivalente.

Prague, le 25 juin 2013

Jana Bednárová

Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma gratitude au directeur de mon mémoire, PhDr. Richard Vacula, Ph.D., pour sa patience et son enthousiasme à découvrir le français cadien avec moi.

J'aimerais également remercier Erin Stickney, chargée de communication au CODOFIL, pour sa disponibilité et ses précisions, ainsi que la famille Mercier pour ses conseils linguistiques.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien.

ABSTRAKT

Hlavným zámerom tejto bakalárskej práce je podať syntetickým spôsobom obraz o jazykovej situácii cajunskej francúzštiny. Ide o regionálny variant francúzštiny, ktorým hovorí minoritná skupina na území amerického štátu Louisiana. Vzhľadom na to, že táto práca vznikla v českej academickej obci, v ktorej je cajunská francúzština prakticky neznámym pojmom, pokúša sa prispieť k šíreniu informácií o tomto frankofónnom dedičstve a podnietiť oň záujem.

Práca sa začína teoretickým vstupom do načrtnutej problematiky a predstavuje diela o cajunskej francúzštine z českého prostredia.

Druhá kapitola sa zaoberá faktickými údajmi o štáte Louisiana a taktiež kľúčovými udalosťami v jej dejinách. Ďalej práca mapuje zrod cajunskej francúzštiny a približuje špecifické znaky, ktorými sa vyznačuje. Uvádza i príručky o tomto jazyku.

Tretia kapitola skúma v prvom rade právny štatút francúzštiny v Louisiane a jej jazykovú politiku v tomto štáte. Priblížená je hlavná inštitúcia, ktorá jazykovú politiku vykonáva ako aj iné iniciatívy za záchranu francúzštiny v Louisiane. Vysvetľuje, čo by pre Louisianu znamenalo prijatie do Frankofónie a popisuje vzťahy, ktorými je s ňou spätá. Ďalej je pozornosť venovaná súčasnej jazykovej situácii francúzštiny a možnostiam štúdia tohto jazyka v Louisiane. Taktiež ukazuje ako je francúzština prítomná na cestnej signalizácii, označeniach v mestách a v médiach.

Posledná kapitola zachytáva problematické oblasti spojené s cajunskou francúzštinou, komunitou a kultúrou. Ďalej sa sústreďuje na to, čo bráni zachovaniu francúzštiny v Louisiane a čo by mu naopak pomohlo. V závere sa pokúša načrtnúť cestu akou by sa mala Louisiana uberať, čo sa týka variantu francúzštiny, ktorý by mal byť vyučovaný v školských zariadeniach a sú objasnené dôvody, prečo vôbec by sa mala francúzština vyučovať.

Kľúčové slová : francúzština, cajunská francúzština, štandardná francúzština, angličtina, Louisiana, jazyk, variant, etnicita, ústne podanie, minulosť, prítomnosť, budúcnosť

ABSTRACT

The thesis seeks to give an overall image concerning the linguistic situation of Cajun French of Louisiana. This regional variant of French is spoken by a minority group of speakers in this state. Given that the paper was created in the Czech academic community where Cajun French is virtually unknown, it tries to spark more interest in this topic.

The first chapter presents the theoretical input to the outlined problem and Czech works dealing with Cajun French.

The second chapter shows the basic facts about Louisiana, as well as the key events in its history. It examines the creation of Cajun French and characterizes its specific features. It also includes a mention of Cajun French reference books.

The third chapter examines the legal status of the French language in Louisiana. Furthermore, the work sheds light on its French language policy, carried out mainly by a state agency called CODOFIL (the abbreviation comes from *Council for the Development of French in Louisiana*). The thesis later explains what the adherence to Francophonie would mean for this state. This is followed by an account of the relations entertained with Francophonie. The thesis later outlines the current linguistic situation and describes the possibilities of studying French in Louisiana. The presence of French on signage and in the media is specified as well.

The fourth chapter is concerned with the problematic areas of Cajun French, community and culture. The focus then shifts on the preservation of Cajun French. Finally, the variety of French that should be taught in Louisiana is discussed.

Key words : French, Cajun French, Standard French, English, Louisiana, language, variety, ethnicity, oral transmission, past, present, future.

TABLE DE MATIÈRES

INTRODUCTION	8
1. ENTRÉE THÉORETIQUE DANS LA PROBLÉMATIQUE	9
2. FRANÇAIS CADIEN ET COMMUNAUTÉ CADIENNE : NAISSANCE ET ÉVOLUTION.....	10
2.1. Généralités concernant la Louisiane	10
2.1.1. <i>Géographie et démolinguistique de la Louisiane</i>	10
2.1.2. <i>Histoire de la Louisiane en contexte sociolinguistique</i>	11
2.3. Naissance du français cadien	17
2.4. Caractéristiques du français cadien.....	20
2.4.1. <i>Phonétique du français cadien</i>	20
2.4.2. <i>Morphologie du français cadien</i>	21
2.4.3. <i>Vocabulaire du français cadien</i>	25
2.5. Livres de référence.....	26
3. SITUATION ET POLITIQUE LINGUISTIQUE EN LOUISIANE.....	27
3.1. Statut juridique du français en Louisiane.....	27
3.2. Politique linguistique du français en Louisiane	28
3.2.1. <i>Rôle du CODOFIL</i>	28
3.2.2. <i>Autres initiatives en Louisiane</i>	32
3.3. Louisiane et les relations avec la Francophonie	33
3.3.1. <i>Signification de l'appartenance dans la Francophonie</i>	33
3.3.2. <i>Relations avec les institutions francophones</i>	34
3.4. Situation linguistique en Louisiane.....	35
3.5. Éducation en Louisiane	36
3.6. Signalétique en Louisiane	39
3.7. Médias en Louisiane	40
4. PROBLÉMATIQUE ET VISION DU FUTUR DÉVELOPPEMENT DU FRANÇAIS CADIEN.....	42
4.1. Problématique du français, de la communauté et de la culture cadienne	42
4.1.1. <i>Définition du français en Louisiane</i>	42

4.1.2. Définition de la communauté cadienne.....	43
4.1.3. Commercialisation de la culture cadienne	45
4.1.4. Niveau de vie des Cadiens	47
4.2. Le maintien du français cadien	47
4.3. Quelle variété du français faut-il enseigner en Louisiane?	50
5. CONCLUSION.....	53
RESUMÉ	55
RESUMÉ	57
Bibliographie.....	59
Bibliographie primaire	59
Sources électroniques.....	61
Annexes.....	70
Annexe A	70
Annexe B	71
Annexe C	72
Annexe D	74
Annexe E.....	74
Annexe F.....	78
Annexe G.....	79
Annexe H	79

INTRODUCTION

Le fait que le français soit l'une des langues parlées sur le territoire de la Louisiane suscite toujours des réactions de surprise. À l'instar du Canada, emblématique du bilinguisme franco-anglais, la Louisiane a hérité de sa propre variété de français dit *le français cadien*. Cependant, elle a non seulement cultivé une façon de parler unique, mais aussi une culture qui attire des curieux du monde entier. Vu que ce mémoire a été créé dans le milieu académique tchèque, il faudrait mentionner que l'intérêt pour le français cadien n'y retrouve pas de tradition et l'image de la Louisiane est celle d'un état presque entièrement anglophone. Cette rareté du français cadien est, effectivement, l'une des raisons qui ont donné l'impulsion à cette recherche. Ce sujet est d'autant plus intéressant qu'il mélange dans notre pensée l'inconnu sur le plan géographique et linguistique avec les présuppositions que nous avons envers l'Amérique du nord. La Louisiane peut, tout de même, être vue comme un pays exotique.

Ce mémoire a pour objectif d'offrir de manière synthétique un condensé d'informations qui touchent le français cadien afin de le promouvoir dans le milieu académique tchèque. Tout d'abord, nous allons voir comment le français a été introduit sur le territoire de la Louisiane. Dans un deuxième temps, nous allons nous concentrer sur la politique et la situation linguistique actuelle en Louisiane, ainsi que ses relations à la Francophonie. Ensuite, nous allons examiner la problématique du français en Louisiane, de la communauté et de la culture cadienne. Enfin, nous allons étudier le maintien du français en Louisiane et nous allons nous interroger sur la variété de français qu'il faudrait y enseigner.

Il ne reste qu'à espérer que le public visé, les étudiants et les professeurs de la langue française, prendront plaisir à lire cette enquête et y trouveront des informations intéressantes à propos du rayonnement du français en Louisiane.

1. ENTRÉE THÉORETIQUE DANS LA PROBLÉMATIQUE

Après avoir examiné l'offre bibliographique qui traite le français cadien en République tchèque, on ne peut que constater qu'il s'agit d'un champ inexploré. Ajouter une contribution aux travaux de ceux qui s'intéressent aux variétés extraterritoriales de la langue française ne peut être que stimulant intellectuellement.

Le meilleur ouvrage tchèque pour trouver des renseignements à propos du français cadien a été écrit par le professeur de l'Université d'Olomouc, Jaromír Kadlec. Intitulée *Francouzština na americkém kontinentě*, cet ouvrage explore le français sur le territoire d'Amérique en énumérant les différentes variétés de français standard que l'on y trouve. Il apporte des informations basiques en langue tchèque de manière concise et claire, ce qui permet même aux personnes ne parlant pas le français d'y accéder. Il a été publié en 2006.

Il faudrait aussi mentionner Tsaghik Isajanyan et son mémoire de licence *La culture française en Louisiane* défendu en 2010. Isajanyan se concentre sur l'héritage culturel français en Louisiane que les conquérants y ont laissé lors de la découverte du Nouveau Monde. Elle examine de plus près la vie quotidienne au sein d'une des colonies françaises qu'était la Louisiane, les conséquences de l'influence française, spécifiquement à la Nouvelle-Orléans et la francophonie en Louisiane. En comparaison avec notre étude, Isajanyan conçoit son travail sous l'angle historique, tandis que cette thèse se focalise sur le français cadien sous l'angle sociolinguistique.

À part cela, les sources d'origine tchèque qui traitent le français cadien sont peu abondantes. C'est pourquoi cette étude a puisé majoritairement dans des documents électroniques rédigés par des universitaires francophones ou anglophones. La plupart de ces textes sont accessibles sur Internet soit en langue française, soit en langue anglaise. Les citations en langue anglaise sont traduites en français par l'auteur du mémoire.

2. FRANÇAIS CADIEN ET COMMUNAUTÉ CADIENNE : NAISSANCE ET ÉVOLUTION

2.1. Généralités concernant la Louisiane

2.1.1. Géographie et démolinguistique de la Louisiane

La Louisiane se situe au sud-est des États-Unis. Ce 18^e État de l'Union Américaine est entouré par l'Arkansas au nord et par la Golfe du Mexique au sud. La frontière de l'ouest s'arrête au Texas et celle de l'est est délimitée par le fleuve Mississippi. La capitale, fondée en 1719, porte le nom de Bâton-Rouge, mais la ville principale est la Nouvelle-Orléans.¹ Bâton-Rouge a à peu près 230 000 habitants et la Nouvelle-Orléans environ 340 000. (Kadlec, 2006, p. 135). Avec Lafayette, il s'agit des trois destinations les plus touristiquement réputées. La Nouvelle-Orléans attire surtout par le quartier historique français Vieux Carré.

Le territoire de la Louisiane comporte cinq régions : Louisiane du Nord, Louisiane centrale, Acadiane, Paroisses de Floride et Grand-Nouvelle-Orléans. Le système administratif repose sur la division entre les paroisses (voir annexe A, p. 70, pour la carte administrative de Louisiane). Elles se différencient des *counties* qui désignent les autres États américains. En effet, il s'agit d'un « héritage de l'ancienne administration française » (Leclerc, 2012a). Comme les Louisianais étaient de fervents catholiques, le terme « paroisse » s'est maintenu même au niveau administratif. Une paroisse peut englober plusieurs villes ou villages (Ibid).

¹ Lorsque les frères Le Moyne sont arrivés en Louisiane en 1699 après avoir été envoyés par Louis XIV, ils ont remarqué qu'il y avait des morceaux de bois peints en rouge sur les bords du Mississippi, d'où le nom Bâton Rouge. La couleur rouge provenait du sang d'animaux avec lequel les Amérindiens marquaient leur territoire (Richez, 2005).

Le climat de la Louisiane est caractérisé par des hivers doux (moyenne de 12,5 °C et par des étés torrides (moyenne de 33 °C). Il est influencé par le golfe du Mexique tout proche (Kadlec, 2006, p.135).

Selon l'estimation effectuée en 2012, la Louisiane est peuplée de plus de 4,6 millions d'habitants dont 63,7 % sont blancs et 32,4 % noirs. Le reste est composé par des minorités telles que les Amérindiens, les Asio-Américains, les Hawaïens de souche et d'autres (United States Census Bureau, 2013).

La langue officielle est de facto l'anglais, alors que les autres langues sont le français, le créole louisianais et les langues asiatiques (Leclerc, 2012b).

Parmi les ressources agricoles, on compte la canne à sucre, le riz, les patates douces, le soja, le coton, les légumes, le maïs et les plantes fourragères. Du point de vue économique, c'est l'élevage du bétail et la pêche de poissons, d'écrevisses, de crevettes et d'huîtres qui sont les plus importants. Cependant, ce secteur a été sinistré par la marée noire de Deepwater Horizon en avril 2010. L'État de Louisiane concentre une partie importante des raffineries du pays et avec le Texas, il figure parmi les fournisseurs les plus importants de pétrole et de gaz naturel (Ibid).

2.1.2. Histoire de la Louisiane en contexte sociolinguistique

La Louisiane a une grande complexité historique, géographique et linguistique. Tout d'abord, ses habitants indigènes étaient les Amérindiens disséminés par petits groupes en Amérique (Leclerc, 2012a). Parmi ces autochtones, on trouvait par exemple les Houmas, les Choctaw ou les Coshattas. Ils se sont installés auprès du fleuve Mississippi pour y cultiver du riz et de la canne à sucre.

La Louisiane était une colonie française de 1682 à 1762 et faisait partie du territoire de la Nouvelle-France, qui regroupait aussi l'Acadie (aujourd'hui la Nouvelle Écosse), le Canada, la Baie d'Hudson et Terre Neuve (Leclerc, 2012c). En 1682, René-Robert Cavelier de la Salle a débarqué sur le territoire de l'est. La Salle a revendiqué la propriété de la Louisiane au nom de Louis XIV. Il s'est inspiré du nom de son roi afin de nommer ce territoire « Louysiane » (Cerquiglini, 2008, p. 14).

La colonisation en tant que telle n'a commencé qu'à la fin du siècle, en 1699, et ce n'est qu'en 1718 que la Nouvelle-Orléans a été fondée (Thibault, 2012, p. 7). Le développement de cette colonie était plutôt lent en comparaison des colonies gérées par l'Angleterre. Des volontaires, des émigrants forcés, des prisonniers du royaume et quelques soldats se sont ajoutés aux autochtones amérindiens. L'expansion de la Louisiane s'est accélérée en 1719 par l'arrivée forcée des esclaves africains, lorsque John Law, le ministre des finances français, a décidé de les importer pour développer l'économie de plantation (Overmann, 2009). On estime que jusqu'à 1935, environ 7 000 esclaves au total ont été déportés en Louisiane (Kadlec, 2006, p.137).

L'événement crucial pour la Louisiane a été le Grand Dérangement ou l'expulsion des Acadiens en 1755, orchestrée par les Anglais pour lesquels la communauté française représentait un problème (voir annexe B, p. 71, pour une image de l'Acadie et du Grand Dérangement). Les Acadiens s'étaient déjà retrouvés dès 1713 lors du traité d'Utrecht sous domination anglaise. Leur présence, auparavant tolérée, est devenue problématique. Les Anglais acceptaient mal que leur colonie soit peuplée de catholiques de langue française. (Thériault, 2005).² Ils ont demandé aux Acadiens de prêter serment d'allégeance à la couronne britannique, mais cela aurait impliqué de prendre les armes contre leurs frères du Canada » (la vallée laurentienne à l'époque) (Thibault, 2012, p. 7). Il s'agissait seulement d'un prétexte pour « insinuer que les Acadiens n'étaient pas des sujets britanniques. » (Thériault, 2005). Les Acadiens ont refusé de le faire et les autorités anglaises ont alors décidé de les déporter vers l'Angleterre, la Nouvelle Angleterre et la France (dans la région de Poitiers) (Cerquiglini, 2008, p.15). Beaucoup d'exilés sont morts de désespoir et de misère.

En 1762, lors du traité de Fontainebleau, Louis XV a cédé les régions situées à l'ouest du Mississippi aux Espagnols, peut-être dans l'espoir de les récupérer un jour (Vaillancourt, 2010). L'année suivante, la France a signé le traité de Paris et a ainsi accordé aux Anglais le Canada, ses dépendances (la Nouvelle-France), et la partie orientale de la Louisiane, hormis la Nouvelle-Orléans qui est restée espagnole (Leclerc, 2012d). La perte de territoire sur le continent américain a mis fin à la première vague

²Rappelons que le roi d'Angleterre était le chef suprême d'une religion protestante.

d'immigration et pouvait s'expliquer par « le prix de la souveraineté outre-mèr » (Bonnichon, 1999).

À partir de 1765, les premiers exilés francophones du Grand Dérangement commençaient à migrer vers les bayous³, les marais et les prairies de la Louisiane. Ils se sont installés à l'ouest de la Louisiane, autour de la ville de Lafayette nommée Vermillionville à l'époque (Cerquiglini, 2010, p. 15). Les premiers déportés francophones ont été vite suivis par les francophones de Mobile (en Alabama), par les Acadiens qui venaient des colonies américaines (les Antilles et la Guyane) et par des esclaves africains.

Pendant que la Louisiane était sous l'administration espagnole (1763-1800), une deuxième vague d'immigrants est venue sur le territoire. Il s'agissait, d'une part, des bonapartistes fuyant la Restauration (Overmann, 2009) et, de l'autre, des immigrants de Saint-Domingue, de Cuba et des autres îles des Antilles fuyant la révolution des esclaves de Saint-Domingue (Kadlec, 2006, p.138). Ces réfugiés se sont établis notamment à La Nouvelle-Orléans et Saint-Martinville. Ils parlaient un mélange d'africain, d'antillais, d'espagnol et d'anglais qui a été à l'origine du créole louisianais (Leclerc, 2012a).

En 1800, la Louisiane a été restituée à la France par le traité de San Ildefonso (Thibault, 20012, p.6), mais trois ans plus tard, Napoléon l'a vendue aux États-Unis pour quinze millions de dollars (Kadlec, 2006, p. 138). Les Français ont alors vendu un territoire immense : la Louisiane d'époque était « un vaste couloir autour du Mississippi », depuis son embouchure (Mobile, la Nouvelle-Orléans, Natchez), tout son long (pays des Illinois) jusqu'à sa source, la région des Grands Lacs, jusqu'à l'actuel Canada (Cerquiglini, 2008, p. 13). Le président Thomas Jefferson voulait obtenir la région pour des raisons de sécurité, mais surtout pour des raisons commerciales, car La Nouvelle-Orléans contrôlait l'accès au fleuve Mississippi sur lequel transitait la grande partie de la production du Mid-Ouest américain (State of Louisiana, 2012). La Nouvelle-Orléans a dû angliciser son nom, ce qui a eu pour corollaire la perte du centre de la culture cadienne en Louisiane représentée par cette ville.

³ « une petite rivière, un tributaire d'une rivière » (Bruce , 2002, p. 41)

En 1812, la Louisiane est devenue le 18^e état de l'Union, composé de vingt-trois états qui ne faisaient pas partie de la Confédération. Elle était la seule à avoir les anglophones en minorité (Kadlec, 2006, p.138).

Avant la deuxième moitié du XIX^e siècle, la communauté cadienne constituait un groupe ethnique relativement homogène. Les Cadiens étaient nettement différents des Anglo-Américains par les traits suivants : la religion (ce qui se reflète, d'ailleurs, dans le vocabulaire du français cadien), la langue (le français cadien), la cuisine (la cuisine acadienne adaptée à l'environnement de la Louisiane : les fruits de mer, les poissons, le gibier, etc.) et les passe-temps (le fais do-do)⁴. La plupart d'entre eux se sont installés dans les parties intérieures du territoire et ont ainsi fondé une structure locale bâtie sur les liens de parenté et de voisinage (Dubois, 1997, p. 66). Leur mode de vie distinct, ainsi que leur statut économique modeste, ont posé les fondations du stéréotype du Cadien c'est-à-dire une personne marginale, pauvre, et qui manque d'éducation. En réalité, les Cadiens s'opposaient au système éducatif parce que le rythme scolaire contrastait fortement avec le rythme de la production dans leurs fermes (Bankston, 1998, p. 19). L'école était simplement coûteuse et incarnait pour eux un mécanisme puissant d'acculturation (Ibid).

Selon de nombreux chercheurs, les Cadiens possédaient en plus la capacité d'absorber facilement les éléments provenant des autres ethnies, ce qui a contribué à façonner la communauté. La majorité de Cadiens se sont mariés avec d'autres Cadiens, mais quelques-uns se sont mariés avec des Espagnols, des Irlandais, des Allemands ou des Francophones non-acadiens, autrement dit, les Créoles, les Français et les Antillais, qui ont été par conséquent intégrés dans la culture cadienne (Dubois, 1997, p. 66).

En 1861, la Louisiane s'est engagée dans la guerre civile. Elle désapprouvait la libération des esclaves et a rejoint le camp du gouvernement sudiste. Plus de cinquante batailles ont causé la mort de 12 000 personnes. À la suite de cette guerre, 140 000 esclaves ont été affranchis (Overmann, 2009). La région majoritairement agricole s'est convertie en un producteur de pétrole et de gaz naturel, ce qui a permis de redémarrer l'économie de l'État (State of Louisiana, 2012). La communauté cadienne s'est constituée

⁴ « danse traditionnelle de la communauté cadienne » (Valdman, 2010, p. 275)

plus rapidement après l'éclatement de la guerre civile. La société s'est ensuite divisée en deux courants principaux : d'une part une classe de propriétaires terriens, de propriétaires d'esclaves et de commerçants et d'autre part une classe populaire composée de fermiers, d'ouvriers et d'artisans (Bankston, 1999, p.15). Pendant que l'élite s'assimilait à la société américaine, la couche populaire gardait la culture française, l'appartenance à l'ethnicité acadienne et un statut social bas jusqu'à une époque relativement tardive (Griole, 1986, p. 8).

L'industrialisation et l'urbanisation de la Louisiane au début de XX^e ont eu un grand impact sur la population cadienne. La construction de chemins de fer, les deux guerres mondiales et l'éducation obligatoire (par *Mandatory Attendance Act*) entre autres, ont ouvert de nouvelles possibilités pour les Cadiens (Dubois, 1977, p.66). Ils pouvaient sortir de la pauvreté, trouver un travail mieux rémunéré et offrir une meilleure éducation à leurs enfants. Avec l'instruction publique en anglais, de nouveaux changements ont entraîné l'accélération de l'assimilation des Cadiens aux Américains, c'est-à-dire aux Américains anglophones. Les Aucoin sont devenus des O'Quinn, les Leblanc ont anglicisé leur nom en White (Massignon, 1962, p. 39). L'américanisation et la société de consommation ont eu un grand impact sur la population cadienne. Le mode de vie s'était transformé en s'éloignant des liens de parenté et du voisinage (Bankston, 1998, p. 2). Certains Cadiens se sont sentis fiers et plus en sécurité en s'assimilant aux Américains plutôt que de rester au sein de petits « pockets » isolés (Bankston, 1999, p. 244).

En 1921, la Constitution des États-Unis a interdit l'usage d'autre langue que l'anglais dans les établissements scolaires. De ce fait en a découlé un déclin rapide du prestige et de la pratique du français (Murphy, 2008, p. 368). Les élèves qui ne respectaient pas cette loi étaient d'ailleurs réprimés et devaient recopier au moins 500 fois la phrase « I will not speak French on the school grounds! » (Saucier, 2003). Les punitions corporelles étaient aussi une pratique courante. Le poète Barry Jean Arcenet (nom de plume Jean Arceneaux) aborde ce sujet sensible dans le poème « Schizophrénie linguistique » dans son recueil de poèmes *Cris sur le Bayou* (voir annexe C, p. 72-73, pour consulter ce poème).

La suprématie de l'anglais a joué un rôle primordial dans la stigmatisation et la disparition du français cadien. L'anglais avait remplacé le français de la même façon

que les travaux dans l'industrie pétrolière et dans la manufacture avaient remplacé la pêche et l'agriculture traditionnelles. Comme l'anglais dominait le domaine politique et économique, les parents cadiens ont eu le sentiment que le français était un obstacle au progrès (Dorais,1983, p.22). Le passage du français à l'anglais leur permettait alors de se débarrasser de la stigmatisation. Entre les années 1945 et 1955, ils ont presque tous arrêté d'enseigner cette langue à leurs enfants (Ibid). Dans de telles circonstances, l'enseignement du français a disparu dans quasiment tous les établissements scolaires au cours du XX^e siècle. Quelques tentatives dans les années 1950 ont, cependant, eu lieu à Alexandria et à La Nouvelle-Orléans, donc pas dans le noyau cadien (Bankston, 1998, p.19-20).

Il y a eu pourtant des moments où les francophones louisianais ont été perçus comme utiles, particulièrement pendant les deux guerres mondiales quand ils ont travaillé comme traducteurs en Europe. Cet épisode n'a pas cependant freiné le déclin du français (Murphy, 2008, p. 368).

Toutefois, le système ne l'a pas complètement éradiqué. Le français était utilisé par la génération plus âgée, en particulier par les intimes ou par les parents afin de cacher le contenu de leur conversation à leurs enfants (Dorais,1983, p.22). Certains petits groupes de travail l'employaient également. Les jeunes étaient de temps en temps confrontés à son apprentissage pour s'intégrer dans l'équipe de compagnons plus âgés. Cette situation linguistique se qualifie de « diglossie » (Ibid). Il s'agit d'un « cas particulier de standardisation où deux variétés d'une langue existent côte à côte à travers la communauté, chacune possédant un rôle défini à jouer »⁵ (Ferguson 1959, p. 325). Dans une telle situation se rencontrent une variété haute et une variété basse. La variété haute représente la langue de prestige, alors que la variété basse égale à la langue commune. La variété haute correspondait autrefois à l'anglais, employé dans le domaine de la culture et des relations formelles, alors que la variété basse désignait le français, restreint à certains événements publics localisés (émissions locales de radio, festivals régionaux, bals) (Dorais,1983, p.22).

⁵ « one particular kind of standardization where two varieties of language exist side by side throughout the community, with each having a definite role to play »

À la fin des années 1960, la culture cadienne a étonnamment regagné un intérêt tel que l'on peut parler de la renaissance de la culture cadienne. En 1968, l'interdiction du français dans les écoles publiques a été levée par la *Loi scolaire (School Act)*⁶ (Leclerc, 2012e) et le bilinguisme a été officiellement proclamé en Louisiane (Dorais 1997, p. 22). La même année, le Conseil pour le Développement du Français en Louisiane (le CODOFIL) a été créé et des accords culturels ont été signés avec le Québec, la France et la Belgique. (Ibid). Grâce aux activités initiées par des activistes, l'État, des communautés locales et des organisations dont la plus importante était le CODOFIL, les Louisianais ont assisté à la redécouverte du français cadien.

La renaissance de la culture cadienne a vu apparaître de nombreux musiciens et des écrivains. Parmi les musiciens de l'« Âge d'or » 1950 – 1990) les plus fameux sont Jimmy Newman (et sa fameuse chanson « Lâche pas la patate », qui est aussi une devise bien connue en Louisiane), Clifton Chenier ou Boozoo Chavis. Les deux derniers étaient des représentants du genre musical « zydeco »⁷. En matière de littérature, certains écrivains louisianais, notamment Placide Canonge, ont été accueillis chez le lectorat français avec beaucoup de succès (Allain, 1979, p. 857). Mis à part les arts, c'est aussi la cuisine qui a contribué à la construction de l'ethnicité des Cadiens.

Dès les années 1970, les programmes d'études des écoles primaires ont inclu le français pour la première fois. Son implantation a suscité des réactions mixtes dans les régions cadiennes. Les opposants objectaient l'augmentation des frais, le manque de soutien parmi les habitants et la résistance contre le français standard (Bankston, 1998, p. 20). Cette opposition inattendue a indigné les activistes du mouvement français.

2.3. Naissance du français cadien

Le terme désigne avant tout la population, puis leur langue et par extension le français particulier parlé en Louisiane (Cerquiglini, 2008, p.15). Le terme *cadien* vient

⁶ La Loi scolaire est aujourd'hui inscrite dans les *Lois révisées de la Louisiane (Louisiana Revised Statutes)* au chapitre XVII, paragraphe 272 (Leclerc, 2012e).

⁷ « musique populaire interprétée par les Noirs et les créoles de Louisiane, née de la fusion du blues, du rythme and blues et du folklore cajun d'origine française » (Larousse, 2012).

du terme *acadien* par sa prononciation locale, avec aphérèse du a- (sans doute en raison d'une mauvaise segmentation) et la palatalisation du [d] devant yod ([kadjɛ̃] > [kadʒɛ̃]). Il s'emploie aussi sous les formes *cadjin* et *cajin* où la forme se correspond aux règles de la phonétique anglaise : *cajun* (Thibault, 2012, p. 7). L'orthographe *cajun* est à l'origine un mot anglais réemprunté au français (Vittiglio, 2007a). Cette forme existe dans *Le Petit Robert*, mais en Louisiane, ce sont les orthographes *cadien* ou *cadjin* qui sont préférées (Ibid). En plus, elles permettent une distinction au féminin : *cadienne*, *cadjine*.

Le français *cadien* s'est formé premièrement à partir de l'*acadien*. Ce dernier ressemblait beaucoup aux parlers ruraux des provinces de l'ouest de la France (particulièrement Poitou et Saintonge) au XVIII^e siècle et a apporté au français *cadien* des traces abondantes de la langue des agriculteurs, des marins et des pêcheurs ainsi que du vocabulaire nautique, des mots familiers, quelquefois s'approchant de l'argot (Griole, 1986, p. 13). Par contre, il n'est pas vrai que le français *cadien* descend principalement de l'*acadien*, comme le veut un mythe populaire, mais il est formé d'un fond souvent commun au français et à celui de l'ouest de la France. Les *Acadiens* et leurs descendants n'ont constitué qu'une minorité des francophones en Louisiane (Klingler, 2009, p. 91). Ce n'est alors que par extension et parce que leur groupe a joué un rôle assimilateur que les *Acadiens* ont fini de cimenter l'ensemble des Français en Louisiane.

Au XIX^e siècle, on fait la distinction entre le français *cadien*, *le français colonial*, et *le créole louisianais*, connu aussi sous le nom de *français nèg*, *gumbo* ou encore *gombo*⁸ (Thibault, 2002, p. 7). Le créole est une langue mixte d'une génération de locuteurs devenu la langue maternelle de la génération suivante (Dubois, 1997, p. 65). Le créole louisianais est un créole à la base française. Le créole louisianais a été la langue maternelle d'environ 40 000 locuteurs (Dorais, 1983, p. 20). Il partage de nombreux traits lexicaux, phonologiques et syntaxiques avec le français *cadien* (LaFleur, 2013a). Pour pouvoir l'entendre, il fallait visiter les régions de plantations de canne à sucre (Bayou, Têche, Mississippi) ou la Nouvelle-Orléans. Bien que la plupart de ses locuteurs aient été noirs, les habitants blancs l'employaient aussi (Dorais 1983, p. 21). Comme le français *cadien*, le créole a longtemps connu une stigmatisation.

⁸ Cependant, ce terme désigne avant tout le légume *gombo*, *okra* en anglais, (*J'ai étouffé une pleine chaudiérée de gombos hier.*) et la soupe épaisse qui contient du poulet, de la saucisse, du *gombo* (mais ce n'est pas une condition) et qui est servie avec du riz (Valdman, 20, p. 314).

Quant au français colonial, il était originellement pratiqué par les élites déjà installées sur les terres louisianaises avant l'arrivée des exilés (Thibault, 2002, p. 7). Ses locuteurs étaient des Créoles blancs, de riches propriétaires de plantations et d'esclaves (Kadlec, 2006, p. 136).⁹ Comme la disparition des Créoles blancs avait aussi entraîné la disparition du français colonial (Leclerc, 2012a), le français colonial a quasiment disparu au XIX^e siècle et dans certaines régions, il a formé un continuum avec le français cadien (Thibault, 2002, p. 7).

En ce qui concerne le français cadien, il a été successivement influencé non seulement par le créole louisianais, l'espagnol et de manière massive par l'anglais, mais aussi par les langues amérindiennes locales. Comme le français cadien a été géographiquement isolé et a interagi avec les diverses langues mentionnées, cela a conduit au développement des traits phonétiques, morphologiques et syntaxiques spécifiques (Dubois, 1997, p. 65).

Aujourd'hui, il est possible de caractériser le français en Louisiane comme un continuum où le français est plus ou moins *cadjinisé* ou creolisé à différents degrés (LaFleur, 2013a). De plus, le français est morcelé en différents dialectes à travers les régions. Les Cadiens dispersés dans différentes régions se comprennent en général, mais quelques mots, traits phonétiques ou structures syntaxiques peuvent prêter à confusion (Ibid).

Malgré sa spécificité, le français cadien n'est pas une langue à part entière. Il a « tous les traits et le statut d'une variété régionale » (Cerquiglioni, 2008, p. 1). Il est compréhensible pour un locuteur avec une maîtrise courante du français (LaFleur, 2013a) et « avec un peu de bonne volonté, le francophone québécois ou européen » arrive à se faire comprendre (Dorais 1983, p. 21-22).

⁹ Le terme *créole* désigne originellement une personne née aux colonies, donc pas d'autochtones ou de Noirs (Kadlec, 2006 : 136). Principalement, il y a deux types de *Créoles blancs*: les colonisateurs français ou espagnols venus en Louisiane au XVIII^e siècle et des mulâtres dont les ancêtres s'étaient réfugiés en Louisiane à cause de la Révolution haïtienne ainsi que d'autres Créoles blancs venus de Cuba (en 1809) ou des autres îles des Antilles (Martinique, Guadeloupe, etc.) (Ibid). Parmi ces colons, il y avait de riches propriétaires de plantations et d'esclaves. Le terme *créole* a progressivement commencé à désigner les habitants noirs (les *Créoles de couleur*) et par voie de conséquence, la langue de cette population. Aujourd'hui, il n'existe plus de Créoles blancs en Louisiane (Leclerc, 2012g). Le mot *créole* désigne alors les Noirs.

Le français cadien n'est ni un créole, ni un pidgin non plus¹⁰ (Dubois, 1997, p. 65). Mais contrairement au créole louisianais, le français cadien est compréhensible pour les autres variétés du français et vice versa.

2.4. Caractéristiques du français cadien

Quand les futurs Acadiens ont quitté la France, ils ont emporté avec eux une variété de dialectes. C'est pourquoi au sein de cette communauté, la prononciation, l'orthographe et les formes verbales différaient. La Louisiane ne dispose d'aucune autorité linguistique telle que l'Académie française qui se charge de la normalisation linguistique (LaFleur, 2013a). Le français en Louisiane peut se caractériser par la variété de ses formes, étant donné que les francophones louisianais ne sont pas venus de la même région française et à la même période (Ibid). En outre, particulièrement dès la fin du XX^e siècle, les locuteurs cadiens ne lisaient ni n'écrivaient en français cadien, ce qui signifie que celui-ci n'a pas profité d'une sorte de standardisation qui aurait éliminé certaines formes et en aurait stabilisé d'autres.

Le résumé suivant des traits phonétiques est tiré des textes de Kadlec et de Dorais. Le résumé des traits morphologiques et sémantiques caractérisant le français cadien est tiré du document de LaFleur (2013b, 2013c), sauf dans le cas où le nom d'un autre auteur est cité.

2.4.1. Phonétique du français cadien

Au plan phonétique, l'accent cadien est facilement reconnaissable (Dorais 1983, p. 22).¹¹ On note l'ouverture de la voyelle è devant un r, la fermeture de la plupart des a, la neutralisation des é et des è finaux, la nasalisation des voyelles, la neutralisation

¹⁰Variété de langue avec un lexique et une grammaire réduits qui résulte d'un contact prolongé entre des groupes de gens qui manquent une langue commune et n'apprennent pas la langue natale de l'autre à défaut de confiance ou du contact proche. Il assure la communication dans un domaine très limité tel que le commerce et il n'est jamais la langue natale d'une personne. (Holm, 2000, p. 5)

¹¹ Aussi se signale-t-il l'anglais parlé par un Cadien. (Thibault, 2012, p.7)

de [ã] et de [õ] (*gonger* pour *gagner*), la palatalisation des consonnes (*cadien* prononcé [kadjẽ]) ou le roulement du *r*. Si les consonnes [m] et [n] se retrouvent entre deux voyelles, elles ont une prononciation nasale (*animaux* [ãnimo]). La consonne [l] change souvent en [r] (*rabourer* à la place de *labourer*, *carcul* à la place de *calcul*). La consonne [r] souvent disparaît ou fait partie de la métathèse : *crocodil* devient *cocodrile*, *fermer* devient *fremmer* ou *fromi* devient *fourmi* (Kadlec, 2006, p. 148). Parfois on observe des traits anglais comme le rétroflexe chez certains locuteurs, l'aspiration du « h » initial, mais le dernier peut être un archaïsme (Ibid).

2.4.2. Morphologie du français cadien

Sur le plan morphologique, on peut constater tout d'abord qu'à la place de l'article contracté *du*, on retrouve *del* ou *de le*. La forme contractée *au* est remplacée par *à le* ou *al*, *aux* est remplacée par *à les* et *des* par *de les*. L'article indéfini s'écrit comme *eun*, *eune* et il se prononce comme *e* ouvert (Kadlec, 2006, p.148).

Ensuite, une grande partie de substantifs a un genre différent qu'en français standard. Par exemple, *souris* et *vipère* sont masculins, alors que *serpent*, *bol*, *litre* et *poison* sont féminins (Ibid).

Les différences principales en ce qui concerne les pronoms sujets (voir le tableau n°1 au-dessus) sont les suivantes: le pronom *tu* s'élide en *t'* devant les voyelles. Le pronom *vous* n'est pas souvent utilisé pour s'adresser à une seule personne contrairement au français employé en Europe. En Louisiane, *vous* s'emploie lors d'occasions formelles ou marque le respect envers les personnes âgées. La forme du pluriel usuelle des pronoms *tu* et *vous* est *vous-autres*. Il s'agit d'un équivalent du pronom anglais *y'all*. D'habitude, il est suivi par la même forme verbale que le pronom *il* (*Vous-autres va au bal à soir?*), mais quelques écrivains cadiens préfèrent employer la forme verbale du pronom *tu* avec ce pronom. La forme réfléchie du pronom *vous-autres* est *se* (*Vous-autres se rappelle la première fois qu'on été à la chasse?*), qui est également la forme réfléchie du pronom *ils*. Le pronom *il* se prononce d'habitude comme [i]. Quelquefois, le pronom même prend la forme

graphique *i*. Le pronom *elle* est souvent prononcé [al], ce qui se traduit par la forme graphique *alle* ou *al*. La forme du pronom en fonction de l'objet est *elle* (*Alle est partie avec elle*). La forme du pronom *il* ou *elle* en fonction du complément d'objet indirect est *lui* ou *y* (*On y a promis qu'on allait pas rien dire de cette affaire-là*).

Quant aux pronoms sujets au pluriel, la première personne *nous* a été remplacée par le pronom *on*, à l'exception de la forme du pronom en fonction de l'objet. Il est souvent précédé par la forme disjonctive *nous-autres* (*Nous-autres, on est du monde fier*). *Nous-autres* est aussi employé comme un pronom en fonction d'objet après une préposition (*Tu veux sortir avec nous-autres à soir?*). *On* se réfère au pronom impersonnel (la forme anglaise correspondante serait *one*), au pronom personnel *ils* et au pronom générique comme *tout le monde*. Telles ambiguïtés peuvent être résolues avec le pronom *ça* qui est une forme alternative du pluriel (*Ça parle français là-bas?*). Le pronom *ils* peut représenter le masculin et le féminin à la place du pronom *elles* qui ne s'utilise pas très souvent. Les autres formes alternatives à part de *ça* sont *eusse* et *eux-autres*. *Eusse* est typique dans les régions du nord-est. Certains utilisent la forme verbale au singulier avec *eusse* et *eux-autres* et les autres la forme du pluriel. Il y a un certain degré de variabilité et les locuteurs fréquemment utilisent plusieurs formes de la troisième personne du pluriel. La forme du pronom *ils* en fonction du complément d'objet indirect est *leur*, *eux* ou *y'eux* (*Tu y'eux as demandé de payer tout de suite?*).

Tableau n°1 : Les pronoms sujets en français cadien, français standard et anglais

(Amanda Lafleur, 2013b)

Personne, Nombre	Fr. Cadien	Fr. standard	Anglais
Singulier			
1 ^{ère} personne	je / j' / ej	je / j'	I
2 ^{ème} personne	tu / t'	tu	you
	vous (formel)	vous (formel)	
3 ^{ème} personne masculin	Il	il	he, it
3 ^{ème} personne féminin	elle / alle	elle	she, it

Pluriel			
1 ^{ère} personne	On	nous	we
2 ^{ème} personne	vous-autres	vous	you / y'all
3 ^{ème} personne	Ils	ils (m.) elles (f.)	they
3 ^{ème} personne (alternative)	ça, eux-autres, eusse		they

Les formes de pronoms démonstratifs sont *cil* à la différence de *celui, la celle* à la différence de *celle, les ceux* et *les celles* à la différence de *ceux* et *celles* (Kadlec, 2006, p.149). Quant aux formes toniques de pronoms possessifs, le français cadien emploie *mon mien* à la place de *le mien, ton tien* à la place de *le tien*, et *son sien* à la place de *le sien*. *Le nôtre* est remplacé par *cil-là à nous autres*, le vôtre par *cil-là à vous autres* et le leur par *cil-là à zeux*.

Quant aux formes verbales, celles-ci ont subi un nivellement à la différence des formes verbales du français standard, ce qui signifie qu'il y a moins de différences dans les formes de divers temps et d'aspects verbaux. Par exemple, les désinences de l'indicatif sont fréquemment neutralisées sur le modèle de la troisième personne, comme *Mes parents a un camp à Butte LaRose* ou *vous mange* dont le dernier serait employé plutôt par les locuteurs jeunes (voir le table n°2 au-dessus pour l'exemple de la conjugaison d'un verbe régulier en -er). Certains locuteurs emploient encore des archaïsmes, par exemple les troisièmes personnes du pluriel en -ont : *ils appellont*. À part cela, la majorité des verbes intransitifs qui s'emploient avec le verbe auxiliaire *être* dans le français standard (venir, sortir, mourir, etc.) peuvent aussi s'employer avec le verbe auxiliaire *avoir* (*Il a parti de bonne heure*).

Tableau n°2 : L'exemple de la conjugaison – verbes réguliers en -er : casser

(Amanda Lafleur, 2013b)

PRÉSENT	PRÉSENT PROGRESSIF	PASSÉ COMPOSÉ	FUTUR PROCHE	IMPARFAIT	CONDITIONNEL	FUTUR SIMPLE
je casse	je suis après casser	j'ai cassé	je vas casser	je cassais	je casserais	je casseras
tu casses	t'es après casser	t'as cassé	tu vas casser	tu cassais	tu casserais	tu casseras
il casse	il est après casser	il a cassé	il va casser	il cassait	il casserait	il cassera
on casse	on est après casser	on a cassé	on va casser	on cassait	on casserait	on cassera
vous cassez	vous êtes après casser	vous avez cassé	vous allez casser	vous cassait / cassais	vous casserait	vous casserez
vous-autres cassez	vous-autres est après casser	vous-autres a cassé	vous- autres va casser	vous-autres cassait	vous-autres casserait	vous-autres cassera
ils cassent	ils sont après casser	ils ont cassé	ils vont casser	ils cassaient	ils casseraient	ils casseront
ils cassont				ils cassiont	ils casseriont	

Le français cadien recourt souvent au conditionnel ou à l'indicatif à la place de subjonctif (*On l'a châtié pour qu'il deviendrait plus diligent. Voulez vous que je vas là.*). Le conditionnel s'emploie aussi souvent après la conjonction *si* (*Il connaîtrait bien si vous l'auriez instruit.*) (Kadlec, 2006 , p.149).

L'adverbe *asteur* signifie *maintenant*, *ouce* signifie *où*. La préposition *côté* s'utilise au lieu d' *auprès de*, les prépositions *ente*, *entle* au lieu d'*entre*, et la préposition *avé* au lieu d'*avec* (Ibid.).

2.4.3. Vocabulaire du français cadien

Le français cadien garde quelquefois les structures et la prononciation que le français de France a abandonné il y a déjà longtemps. Par exemple, il utilise le mot *chevrette* tandis que les Français ont retenu le mot *crevette*, qui vient d'un dialecte normand. Cependant, il y a des exemples où le français standard est resté stable alors que le français cadien a continué d'évoluer: le verbe *recevoir* a donné *reçoir*, *essence* signifie *parfum* ou *déjeuner* est le repas servi le matin et *dîner* le grand repas du jour servi le midi. En effet, comme il faisait trop chaud l'après-midi, la plupart des familles dans les fermes donnaient à manger aux employés à midi. Le soir, les Cadiens prennent le *souper*.

Dans d'autres cas, il s'est produit des changements sémantiques. Quand les automobiles ont été inventées, les Cadiens ont adopté le mot *char* qui à l'origine désignait un type d'un véhicule tiré par les chevaux. Les Français ont opté pour le mot *voiture*, qui désignait un nouveau véhicule : un charriot avec un moteur. Aujourd'hui, *voiture* désigne en français cadien un véhicule tiré par les chevaux. De plus, on remarque des simplifications lexicales : *laisser* et *regarder* ont été substitués par *quitter* et *guetter* (*Je l'ai quitté guetter la tv.*)(Dorais 1983, p. 22).

Le français cadien contient de façon massive des anglicismes tels que *il est gone* pour *il est parti*, mais les emprunts lexicaux qu'il a fait sont généralement bien différents de ceux du français standard. Par exemple, le français cadien a emprunté le terme *canique* (une bille) à l'espagnol, le *maringouin* au caraïbe, et le *chaoui* à la langue des Choctaws pour désigner un raton laveur (c'était un animal qui n'existait pas en Europe). Ensuite, le français cadien a adopté le terme *gombo* pour désigner la plante gombo, qui est un terme wolof (Cerquiglini, 2008, p. 14)

En outre, le français cadien se sert de certaines tournures qui peuvent surprendre ou d'expressions qui seront compréhensibles en France, même si les Français s'en servent moins fréquemment. Parmi d'autres le mot *soulier* serait remplacé par *chaussure*, ou *se tracasser* aurait pour un équivalent plus commun le mot *s'inquiéter*.

2.5. Livres de référence

Comme l'orthographe n'est pas établie par une norme universellement acceptée, il y a une tendance générale à s'approcher de l'orthographe du français standard (LaFleur, 2013b). Pour vérifier l'orthographe d'un mot, il existe des dictionnaires tel que *Cajun French-English, English-Cajun French Dictionary & Phrasebook* paru en 2002 et rédigé par Clint Bruce et Jennifer Gipson, deux étudiants de Centenary College à Shreveport. Cependant, cet ouvrage vise les Américains qui veulent apprendre « un petit brin » de français cadien ou les Cadiens ne parlant pas la langue (Bruce, 2002, p. 4).

Le *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities* n'est paru seulement qu'en 2010. Rédigé par Robert Valdman, il est considéré comme le livre de référence. Il propose l'orthographe conventionnelle des termes et leur prononciation, variations phonétiques comprises. Il est effectivement un miroir du vocabulaire et du parler cadien depuis les années 1930 jusqu'à nos jours. Ce dictionnaire est le fruit des efforts collectifs de neuf éditeurs continuant le travail du Père Jules Daigle dont le *Dictionary of the Cajun Language*, publié en 1984, qui a jadis témoigné de son autorité dans le domaine de langue (LaFleur, 2010). Il est basé, d'une part, sur les informations récoltées lors d'interviews avec des locuteurs de naissance et, de l'autre, sur les bases lexicales des documents publiés après 1930.

3. SITUATION ET POLITIQUE LINGUISTIQUE EN LOUISIANE

3.1. Statut juridique du français en Louisiane

Le statut juridique du français en Louisiane est précaire. Certains juristes affirment que l'État de Louisiana n'a pas de langue officielle déterminée *de jure*, tandis que pour d'autres juristes, le français et l'anglais sont considérées officielles *de facto* (Kadlec, 2006, p. 142.). Du point de vue strictement juridique, il n'existe pas de loi actuelle déclarant quelconque langue officielle en Louisiane (Ibid).

Du point de vue historique, la Louisiane a pourtant conféré au français un statut juridique particulier. À partir de 1682 jusqu'à 1803, le français été *de facto* considéré la langue officielle en Louisiane, et de loin, la langue dominante dans toute la Louisiane (Leclerc, 2012b).

La loi unique qui touche le statut d'une langue en Louisiane est l'article 12 de la Constitution¹², mais il ne fait aucunement mention du statut légal du français (Ibid). Il reconnaît seulement « le droit du peuple de préserver, favoriser et promouvoir ses origines respectives, historiques linguistiques et culturelles » (Ibid). Par contre, cette loi est formulée de façon trop générale pour pouvoir spécifier son application pratique (Kadlec, 2006, p. 142). Quant à l'éducation, l'article 7 de la Constitution ne se réfère pas davantage à la langue (Ibid, 143).

Quant à la législation, la seule disposition linguistique concernant la Législature et l'article 19 des Lois révisées de la Louisiane. Il est précisé que les lois de la Législature doivent être publiées sous la forme de livres, en anglais, avec une liste des lois, les dates de leur promulgation et un index.(Leclerc, 2012b).

Toutes les autres dispositions mentionnant la langue anglaise ne concernent que des mesures d'ordre judiciaire. Toute procédure judiciaire se déroule uniquement en anglais (Ibid). Lorsqu'une personne ignore cette langue, il faut recourir aux services d'un interprète. En vertu de l'article 401 du Code de procédure pénale, une personne doit

¹² Après onze antécédants, la Constitution actuelle a été ratifiée le 20 avril 1974 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1975 en substituant celle de 1921, modifiée plus de 500 fois. (Kadlec, 2006, p. 142)

être capable de lire, écrire et parler l'anglais et posséder une connaissance suffisante de cette langue pour pouvoir être juré (Kadlec, 2006, p. 143). Le juge est obligé de connaître l'anglais, non le français. Même si le juge le connaissait, il ne serait pas autorisé à utiliser formellement cette langue (Leclerc, 2012b). Le paragraphe 204 du chapitre V des Lois révisées de la Louisiane prévoit que les communiqués d'ordre judiciaire doivent être rédigés en anglais. Néanmoins, il est possible « de diffuser des documents en français en plus de l'anglais » comme la duplication de ces documents (Ibid).

3.2. Politique linguistique du français en Louisiane

3.2.1. Rôle du CODOFIL

La politique linguistique telle qu'elle est menée en Louisiane n'atteint pas un niveau très développé. Le progrès principal est le fait que l'État ne voit plus le français comme quelque chose d'indésirable et ne pratique plus d'obstruction dans sa pratique (Kadlec, 2006, p. 144). La politique linguistique du français repose majoritairement sur une agence de l'État, le CODOFIL (le sigle vient du nom anglais *Council for the Development of French in Louisiana*). Il a été fondé en 1968 par un acte de législation, *Loi établissant le Conseil pour le développement du français en Louisiane Enabling Act for the Council for Development of French in Louisiana* (Leclerc, 2012b). Ses locaux se trouvent dans la ville de Lafayette, qui s'est établie comme un point focal façonnant la Louisiane française. Sa création a été impulsée par un avocat réputé et membre du Congrès en Washington, Jean Domengeaux. Il est devenu président de cet organisme et ses efforts ont contribué à relancer la vitalité du français en Louisiane. Il a effectué un voyage en France pour rencontrer le président français d'alors, Georges Pompidou. Il lui a demandé d'envoyer des enseignants afin de faire apprendre la langue française aux jeunes (Cerquiglini, 2008, p. 17). Le projet a suscité beaucoup d'intérêt et c'est à ce moment-là que le dialogue entre la Louisiane et la France a été noué.

Le rôle du CODOFIL - préserver et promouvoir le français cadien - devrait être crucial, mais cette institution a fait propager le français standard et l'a enseigné comme si c'était une langue seconde, bien que le français n'ait jamais été une langue étrangère en Louisiane (Cerquiglini, 2010, p. 8). Quand le CODOFIL a fait son choix, il n'a pas sélectionné le français cadien, parce qu'il l'a vu comme une variété minoritaire et informelle, donc pas très utile à enseigner. D'après le sénateur Domengeaux, « les Cadiens, dont il était, usaient d'un idiome de médiocre qualité, qu'il importait de corriger » (Cerquiglini, 2008, p. 18). Sa vision de la Francophonie était bâtie sur un français universel unifié. La polémique sur la « correcte » variété du français a gagné de l'ampleur en raison de la mise en place du programme d'immersion en français standard en 1981 et de l'accroissement des professeurs recrutés en France, en Belgique et au Québec, ce qui a témoigné d'une volonté d'inclure la Louisiane dans le monde francophone.¹³ Cela a provoqué des ressentiments chez quelques activistes qui ont reproché au CODOFIL de promouvoir le français standard en gommant et stigmatisant davantage le français cadien (Brasseux, 2011). Le terme *codofilism* a été inventé pour représenter cette attitude. Certains écrivains et militants sont allés jusqu'à soupçonner le CODOFIL d'avoir voulu faire disparaître le français cadien (Ibid, 19). Ils ont refusé d'envoyer leurs enfants dans les écoles du CODOFIL étant donné que l'on y enseignait une langue qui ne leur permettait pas de communiquer avec leur famille. Les parents cadiens se sont plaints en disant qu'ils ne pouvaient pas parler avec leurs enfants en raison de leur vocabulaire et accent différents (Bankston, 1998, p.18). En conséquence, ils ont ouvert leurs propres classes de français cadien, mais cela ne s'est fait pas sans problèmes pédagogiques (comment enseigner et transcrire le français cadien ? ainsi que le fait que toute forme linguistique scolaire doit passer par une normalisation) (Cerquiglini, 2008, p. 18).

D'autres militants cadiens étaient persuadés que le français de la métropole était une forme élitiste de communication qui excluait la classe ouvrière de la Louisiane. Le français standard serait « détaché de la réalité linguistique quotidienne des apprenants » (Thibault, 2012, p.7) et « tout à fait étrangère et artificielle, sans aucun rapport avec sa culture » (Ibid, 8).

¹³ Pour Thibault (2012, p. 7), il aurait été plus raisonnable d'« importer » des enseignants d'Acadie.

Le rôle du CODOFIL consiste à « faire tout ce qui est nécessaire pour encourager le développement, l'utilisation et la préservation du français tel qu'il existe en Louisiane pour le plus grand bien culturel, économique et touristique pour l'état » (Leclerc, 2012b) (voir annexe D ,p. 74, pour l'affiche de la promotion du français). Ceci est, tout de même, une notion floue et permet au CODOFIL d'agir comme il l'entend (Ibid). Cependant, le CODOFIL n'est pas doté de pouvoir législatif et les mesures qu'il est capable de mettre en place sont de nature administrative et scolaire (Ibid). En ce qui concerne sa mission, il met en place des outils scolaires qui remplacent la transmission parentale comme pour le basque, le breton, l'occitan et le catalan en France (Cerquiglini, 2010, p. 6). Il est chargé de veiller sur la qualité de l'enseignement du français en collaboration avec le Consulat général de France à La Nouvelle-Orléans et le Département d'Éducation de Louisiane (Leclerc, 2012b). L'autre rôle du CODOFIL quant aux programmes d'immersion, est de sponsoriser les visas pour les enseignants francophones venant de l'étranger et de leur offrir une session d'orientation lors de leur arrivée juste avant le début de l'année scolaire (Stickney, 2013).

En 2010, le CODOFIL a été législativement réformé et par conséquent, l'un de ses mandats est maintenant l'expansion des programmes d'immersion dans vingt-deux paroisses de la Louisiane du sud au plus tard le septembre 2015 ainsi que la création d'un programme qui regroupe toutes les entreprises (vendeurs, restaurants, festivals) qui offrent leurs services en français et sont donc « francophone friendly » (États-Unis, 2010).

Comme il est possible, en qualité d'individus et de personnes morales, de signer des contrats en langue français, le CODOFIL signe en français ses contrats avec les enseignants ainsi que les accords officiels avec la France, la Communauté française de Belgique, les provinces Maritimes du Canada et le Québec (Leclerc, 2012b). Ce sont les enseignants issus de la France, la Belgique, la Suisse et le Québec que le CODOFIL habituellement recrute. Par contre, il n'est pas stipulé que le français soit la langue maternelle des enseignants. Pour pouvoir poser la candidature, il faut correspondre aux exigences telles qu'avoir suivi la formation d'enseignant ainsi que la maîtrise de l'anglais (qui est d'ailleurs accompagné par le commentaire suivant :

« Si on pouvait vivre en Louisiane sans parler au moins un peu l'anglais, on n'aurait pas besoin de faire venir des enseignants de français. » (Dufour, 2013).

En outre, le CODOFIL accorde aussi des bourses aux étudiants et aux professeurs de l'État pour étudier le français à l'étranger. Chaque année, il finance grosso modo une cinquantaine d'étudiants et d'enseignants de français qui poursuivent leurs études du français en France, en Belgique, au Québec et en Nouvelle-Écosse. De plus, les partenaires du CODOFIL soutiennent le projet d'échanges de professeurs avec l'aide des Affaires étrangères et européennes, du Centre international d'études pédagogiques (connu sous l'abréviation CIEP) et du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (Leclerc, 2012b).

De surcroît, le CODOFIL sert aussi de centre non-officiel d'informations touristiques, répond aux appels concernant des demandes de traduction et même sur des demandes concernant l'orthographe correcte de noms (d'un bateau, pour un commerce, etc.) (Leclerc, 2012b).

Bien que le CODOFIL aspire avant tout à rendre le français actif dans les communautés, certains Cadiens disent aussi qu'il est trop centralisé à LaFayette et n'agit pas assez dans les régions louisianaises (« Si tu vas dans ma paroisse et que tu dis CODOFIL. Le monde va pas savoir qui c'est? ») (Piccinin, 2007).

En pratique, le CODOFIL a un budget limité. Il est financé par l'État dont il reçoit de 350 mille à 400 mille \$ (6 877 657 à 7 860 180 couronnes tchèques), provenant en partie de la loterie de l'État. Il peut aussi recevoir des donations de la part d'individus, de sociétés et de gouvernements (étrangers y compris) (Ibid).

Au début du juillet 2012, le gouverneur actuel de Louisiane, Bobby Jindal, a posé un veto à la proposition d'allouer 100 mille \$ (1 971 890 couronnes tchèques, à peu près 40 % de son budget total) au CODOFIL, bien que cette allocation ait été approuvée par le Sénat et par la Chambre des représentants du Congrès américain (Persac, 2012). Cette coupure de budget aurait pour effet une baisse du recrutement et de l'entraînement des professeurs d'immersion et des professeurs étrangers associés qui seraient envoyés dans ces écoles (Macone, 2012). Le CODOFIL n'a reçu que 257 000 \$ (5 050 166 couronnes tchèques). Grâce à la multiplication des messages et initiatives de soutien envers son programme, et de la mobilisation des communautés francophones

et francophiles de Louisiane, il continue malgré tout ses activités au nom du français (Ibid). Aujourd'hui, le CODOFIL est réduit à un budget de \$151 mille et 2 employés, alors qu'à une époque il avait un budget de \$2 millions et 10 employés (Stickney, 2013).

3.2.2. Autres initiatives en Louisiane

En 1977, une association à but non lucratif « Les Amis de la Louisiane », ensuite rebaptisée « France-Louisiane Franco Américaine » a été créée par Marie-Germaine Claudet, Michel Tauriac et Jean Védrine. Elle s'est fixée comme objectif de « faire connaître et découvrir la Louisiane et la Nouvelle- Angleterre et de maintenir des liens avec l'ensemble des Américains d'origine française » (Viey, 2012). Elle compte 1500 adhérents et elle est représentée par neuf délégations en France et par quatre succursales d'initiatives ou *chapitres* en Louisiane. Elles mettent en place de nombreux événements éducationnels, culturels et sociaux. Depuis 1985, sous l'influence du Commissariat général de la langue française, elle tend à renforcer son activité sur le reste du territoire de l'Amérique du nord et focalise son attention sur les minorités francophones dans les régions américains de la Nouvelle-Angleterre ancienne (Kadlec, 2006, p. 141). Depuis 1985, cette association a organisé une trentaine de voyages touristiques et culturels guidés en Louisiane avec immersion en milieu cadien auxquels un millier de personnes a participé (Viey, 2012). Depuis 1987, elle a organisé sept voyages du même type en Nouvelle-Angleterre avec au total plus de 200 participants (Ibid). De nos jours, elle attache de l'importance non seulement aux liens actifs entre la France et les communautés francophones sur le continent américain, mais aussi à la découverte des liens historiques qui lient les deux pays. Elle tente d'agir sur le plan culturel, artistique, humanitaire voire généalogique, soutenant la recherche des racines tant des Français que des Américains, en d'autres termes, elle encourage les *retrouvailles* entre les Américains désirant connaître leurs ancêtres et les Français qui veulent apprendre ce qui s'est passé avec leur parenté émigrée aux États-Unis.

Action Cadienne fait partie des acteurs du maintien du français en Louisiane formés plus récemment. Créée en 1996, cette organisation bénévole a pour objectif

la préservation, la promotion de la langue française et la culture cadienne en Louisiane. Elle souhaite promouvoir l'enseignement de l'histoire des Cadiens afin d'assurer à chaque citoyen la connaissance de son héritage (Action Cadienne, 2011).

On trouve aussi les FrancoJeunes, groupe de jeunes professionnels franco-louisianais qui veulent engager des commerçants francophiles (ou francoresponsables) dans la communauté franco-louisianaise (Centre de la Francophonie des Amériques, 2013). Lorsque les fonds de CODOFIL ont été coupés, Francojeunes a lancé une campagne de financement *100 000 Cadiens, Créoles et amis du français en Louisiane* (Ibid). Depuis un an, ils organisent en plus un évènement mensuel qui s'appelle *Piastres en Masse*. Chaque troisième samedi du mois, il organisent *un cash mob* chez une de ces entreprises franco-responsables. Ils demandent au public d'appuyer l'entreprise en dépensant au moins dix dollars (200 couronnes tchèques) et de venir pour parler français (Stickney, 2013).

Les *Tables Françaises* sont organisées au niveau local, on les retrouve un peu partout à travers la Louisiane (voir annexe E, p. 74-77, pour la liste de Tables Françaises). Elles organisent régulièrement des rencontres qui rassemblent des gens désireux de parler le français (Piccinin, 2007).

3.3. Louisiane et les relations avec la Francophonie

3.3.1. Signification de l'appartenance dans la Francophonie

Jusqu'à récemment, la Louisiane a occupé une place périphérique dans le cadre de la Francophonie que l'on associe automatiquement à l'Organisation internationale de la Francophonie, une organisation internationale qui rassemble les représentants des pays et des régions francophones afin de traiter des questions de préoccupation collective (Murphy, 2008, p. 364-365). Pourtant se situer sur la carte de la Francophonie aurait de nombreux avantages au plan économique et culturel. Les efforts de la Louisiane pour mettre en valeur le caractère du français louisianais dans les années 1960 afin d'accéder à cette instance ont été accueillis avec tièdreur (Ibid, 363). Ses efforts ont été

finalement remarqués, mais à un moment où l'usage du français commençait à baisser et le mercantilisme de la culture cadienne devenait problématique.

La période la plus propice pour une intégration au sein de la Francophonie fut la période qui succéda à l'ouragan Katrina (donc, après août 2005) : les contacts de la Louisiane avec d'autres pays extérieurs se sont multipliés et le tourisme a beaucoup gagné en importance pour l'économie de l'État. La France a été parmi les premiers pays à offrir son aide, Louisiane et France étant liées par le biais de la Francophonie, même si ce n'est que vaguement. (Ibid, 375). En outre, le tourisme était effectivement une façon de redresser l'économie des paroisses du sud ravagées par l'ouragan. Cela s'est traduit par ses efforts de célébrer le caractère français de la Louisiane et ses liens à la Francophonie (Ibid, 376).

Perçue traditionnellement comme une construction spatiale passive, une région peut se transformer en une structure qui se forge activement (Murphy, 2008, p. 364). On peut appliquer cette théorie à l'espace Francophone, car la région de la Louisiane s'est délibérément positionnée pour pouvoir appartenir à la Francophonie. Il n'en demeure pas moins que cela s'est fait au détriment de certains problèmes. Bien que l'usage de différentes variétés du français diminue, paradoxalement l'attention avec laquelle on suit ce déclin augmente la diversité de ces variétés (Ibid). On a choisi d'ignorer les prédictions selon lesquelles le français ne serait plus le moyen de communication au plus tard à partir de la moitié du XIX^e siècle (Ibid, 377). La meilleure façon de protéger quelques éléments de l'héritage français en Louisiane pourrait alors reposer sur son positionnement au sein de la Francophonie.

3.3.2. Relations avec les institutions francophones

La Louisiane n'est pas un membre officiel de l'Organisation internationale de la Francophonie en dépit de son héritage français (Murphy, 2008, p. 367). L'organisation comprend des états non-francophones tels que l'Albanie ou des pays avec une petite population francophone tels que la Slovaquie (Ibid). L'intégration de la Louisiane dans cette organisation est plus difficile à envisager étant donné que

cet État est dirigé par l'administration américaine (AFP, 2010). Jean-Pierre Raffarin, l'ancien Premier ministre français, explique que « c'est toujours un peu compliqué quand il y a une province ou un État (d'un côté) et un État fédéral (de l'autre) » (Ibid). C'était aussi le cas du Québec et l'État fédéral canadien. En 2010, il n'y avait toujours pas de procédure d'intégration de la Louisiane (AFP, 2010).

Même si la Louisiane ne figure pas parmi les membres de l'OIF, elle envoie depuis 1987 des délégations à presque chacun des Sommets de la Francophonie (Consulat général de France à la Nouvelle-Orléans, 2012). Ces délégations ont été alors présentes en tant qu'invité spécial, ce qui est le statut réservé pour les pays non-adhérents (Leclerc, 2012f). En 2008, cette délégation a été menée par le lieutenant-gouverneur Mitch Landrieu au Québec et en 2010 en Suisse par le sénateur Eric Lafleur. Lors de ces Sommets, les délégations rencontrent les membres de l'OIF et participent à des discussions.

Un autre lien institutionnel entre l'État de Louisiane et le monde francophone repose sur le groupe parlementaire francophone au sein du corps législatif de la Louisiane. Parmi ses membres, on trouve Eric Lafleur et le député Jacques Montoucet. Ce groupe est un membre officiel de l'organisation Assemblée parlementaire de la Francophonie (Consulat général de France à la Nouvelle-Orléans, 2012).

Il existe aussi des initiatives de communautés locales, par exemple, Lafayette est la seule ville américaine à appartenir à l'Association internationale des maires francophones (Ibid).

En outre, les institutions francophones collaborent avec les établissements de l'enseignement supérieur louisianais. L'université de l'État de Louisiane fait partie de l'Agence universitaire de la Francophonie (Ibid).

3.4. Situation linguistique en Louisiane

Le recensement de 1970 a chiffré à 484 000 le nombre de francophones louisianais. Il s'agissait notamment de personnes âgées de plus de quarante ans dont la maîtrise du français était plutôt mauvaise ou très limitée (Kadlec, 2006, p. 141).

Dix années plus tard, on estimait à 230 000 le nombre de francophones louisianais, alors que le recensement de 1990 a montré qu'il y en avait à peu près 30 000 mille de plus. La stabilisation relative des locuteurs français peut être due aux activités du CODOFIL et à d'autres initiatives (Ibid).

Selon le recensement de 2000, la Louisiane était habitée par 200 000 francophones, dont plus de 40 000 parlaient le créole louisianais (voir annexe F, p. 78, pour la carte avec les concentrations des Louisianais revendiquant l'héritage français) (Centre de la Francophonie des Amériques, 2013). Le français a été parlé par 5 % de la population louisianaise. Actuellement, le nombre de francophones est estimé à moins qu'un quart de million ; le nombre de locuteurs varie, tout de même, de 150 000 à 200 000. Ils sont soit bilingues, soit unilingues anglais.

Par extrapolation, le nombre de francophones a été en 2007 estimé entre 190 000 et 200 000 (Vittiglio, 2007b).

3.5. Éducation en Louisiane

Quoique l'anglais soit la langue d'enseignement unique dans toutes les écoles publiques de Louisiane, la législation scolaire oblige théoriquement ces établissements scolaires à offrir au minimum cinq années d'enseignement du français comme langue seconde au primaire et trois années au secondaire (loi scolaire n ° 272 des Statuts révisés de la Louisiane) (Leclerc , 2012b). Cependant, la même loi prévoit que « tout conseil scolaire paroissial ou municipal peut, sur demande au Conseil de l'éducation de l'État, être exempté de cette exigence, et cette demande ne doit pas être refusée » (Leclerc, 2012b). En pratique, une quarantaine de 66 conseils scolaires ont imposé l'enseignement du français dans leurs écoles.

Dans les années 1990, autour de 60 000 de personnes apprenaient le français au sein des écoles élémentaires et cette langue a représenté la langue seconde la plus sélectionnée en comparaison avec les 12 000 élèves apprenant l'espagnol. Environ 35 000 élèves apprenaient le français au lycée. Dix ans plus tard, il y avait plus de 50 000 élèves apprenant le français langue étrangère dans les écoles publiques de la Louisiane

(Leclerc, 2012 b). Une vingtaine d'écoles offraient des classes d'immersion et entre 450 et 500 d'écoles dispensaient des cours de français langue seconde (Ibid).

De nos jours, on estime le nombre des élèves apprenant le français langue étrangère à 45 000. Ils ont pour la plupart des professeurs américains. Il y a 313 écoles publiques offrant le français en seconde langue dans cinquante-deux paroisses. Vingt-huit écoles en neuf paroisses proposent le programme d'immersion français à 4 000 élèves. Il y a environ 200 enseignants francophones (Macon, 2012).

Le programme d'immersion en français a démarré en 1981 selon le modèle canadien (Cerquiglini, 2008, p. 18). Le programme d'immersion est aussi appliqué à l'espagnol dans les paroisses de Calcasieu, Orléans et Bâton-Rouge (Leclerc, 2012b). L'opinion générale dit que l'espagnol est facile à apprendre, mais il est clair qu'il est surtout omniprésent sur le continent américain

Le modèle en matière d'immersion est celui de l'*immersion partielle à l'élémentaire*. Le terme *partielle* signifie que l'enseignement se fait en français pendant au moins 60 % ou 70% de la journée (bien que les proportions puissent varier d'un établissement à l'autre). Le terme *élémentaire* veut dire que ce modèle s'applique dès la maternelle ou la première année du primaire (Ibid). Ce modèle se retrouve dans des écoles anglophones avec l'option de suivre le cursus en programme d'immersion, c'est-à-dire, dans une école qui a un millier d'étudiants, il y en a en moyenne cent qui sont en environnement d'immersion (Stickney, 2013). Tous les étudiants de l'école sont situés dans le même bâtiment, mais les étudiants en immersion sont dans des salles de classe séparées. Il n'y a pas d'école entièrement francophone, sauf pour l'école bilingue de La Nouvelle-Orléans (Stickney, 2013). Les élèves concernés par le programme d'immersion français commencent leur formation à la maternelle ou en première année jusqu'à l'école secondaire (Leclerc, 2012b). Chaque élève qui veut y participer est d'abord placé sur une liste d'attente.

Il faut noter qu'il y a une tendance à repositionner le vocabulaire en Louisiane en ce moment. Un *programme* peut être facilement stoppé dans une école à cause de la crise économique. Les écoles suppriment souvent les programmes de musique ou les programmes de langues pour économiser de l'argent. Par conséquent, le terme

environnement d'immersion est préféré pour changer la manière dont on qualifie l'immersion (Stickney, 2013).

Excepté au niveau universitaire, ce n'est pas le français cadien qui est enseigné, mais le français standard. Au niveau universitaire, on compte deux centres principaux où il est possible d'étudier le français cadien : l'Université de Louisiane à Lafayette et à l'Université d'État de Louisiane à Bâton-Rouge. L'Université de Louisiane à Lafayette permet d'étudier comme matière principale (*major*) « French » au niveau de licence et master, « Francophone Studies » au niveau de doctorat, et comme matière secondaire (*minor*) « Cajun and Creole Studies ». L'Université d'État de Louisiane à Bâton-Rouge propose pour matière principale entre autres « Francophone Cultural Studies et French and Francophone Political Studies » et pour matière secondaire « Cajun French ». L'université Tulane propose aussi des cours pour s'initier à la culture des Cadiens et des Créoles. Elle organise, par exemple, des études sur le terrain où les étudiants réalisent une enquête dans les communautés francophones afin d'interviewer des locuteurs natifs du français cadien et du créole louisianais et de documenter ces langues (Tulane University, 2012).

Pour s'initier au français cadien, il est possible de consulter « les pages cadiennes de LSU »¹⁴ (l'Université d'État de Louisiane) ou les pages de la professeure Amanda LaFleur à cette université « Learn Louisiana French / Apprendre le français louisianais »¹⁵. Il existe aussi de nombreuses pages d'initiatives individuelles et il est aussi possible de trouver parfois des individus qui offrent des cours particuliers.

Afin de familiariser un peu les enfants avec le français cadien, les enseignants et les parents peuvent recourir aux sources de la riche tradition orale. Par exemple, dans les années 1970, les élèves aimaient apprendre des paroles de tubes acadiens de Jimmy Newman, Rufus Thibodeaux ou Dewey Balfa, et notamment la chanson « Dans le Sud de la Louisiane », qui contient des expressions ludiques telles que *ouaouaron* (grenouille) ou *platain* (étang) (Allain, 1979, p. 860). Les expressions, proverbes ou dictons représentent une autre source intéressante. Ils sont courts, donc faciles à retenir et humoristiques. Parmi ces expressions, on note « curieux comme un pot de chambre »

¹⁴ Disponible sur : < <http://uiswcmsweb.prod.lsu.edu/hss/french/Undergraduate%20Program/Cajun%20French/item49347.html> >.

¹⁵ Disponible sur : < www.cajunfrench.org/ >.

ou « être après manger du patassa » (celle-ci signifie que quelqu'un est en retard, en effet, il faut prendre son temps pour manger ce poisson, sinon on risque d'avaler une arête) ce qui d'ailleurs reflète la réalité extralinguistique de la Louisiane (Vittiglio, 2007c). « Les expressions françaises louisianaises vont du réalisme terrien à la métaphore poétique » (Allain, 1979, p. 861). Par exemple, de quelqu'un qui se prend au sérieux, on dit que « C'est lui qui a gratté la lune pour faire les étoiles ». Dans la même veine vont les plaisanteries, souvent gaillardes, même un peu gauloises (Ibid). Ainsi, les contes, légendes, coutumes et chansons constituent un fond de matériaux qui se prêtent à la dramatisation, à la récitation, à l'utilisation de figurines aussi bien qu'à la lecture et à la discussion. Ces matériaux se distinguent alors par leur flexibilité et leur adaptabilité. En somme, il s'agit d'un matériel qui « jaillit » de la propre société des Cadiens et permet donc de refléter combien le français fait partie de leur héritage (Ibid, 865).

3.6. Signalétique en Louisiane

Tout d'abord, il y a un nombre considérable de noms locaux qui sont en français. La signalétique des rues, des inscriptions sur les bâtiments nationaux et historiques est soit uniquement en français (par exemple rue de l'Acadie), soit elle est bilingue, autrement dit, en français et en anglais (Fourth Street – Quatrième rue). On trouve même leur mélange (General Mouton Avenue) (Kadlec, 2006 :). Les panneaux de signalisation sont des fois en français, mais pas d'une manière systématique (voir annexe G , p. 79, pour l'image de la signalisation bilingue). Certains magasins ont aussi des emblèmes en cadien.

En 2012, une plaque d'immatriculation cadienne a été lancée dans tout l'État de la Louisiane. Cette plaque est reconnue comme légale, mais elle coûte deux fois plus cher que les plaques normales (Leclerc, 2012b). Dessus, il y a un dessin d'une glaie bleue (*Louisiana Iris* en anglais) et l'inscription « Chez Nous Autres » (voir Annexe H, p.78, pour l'image de la plaque d'immatriculation). Le nom de l'État apparaît aussi en français (Ibid). Il est possible de voir souvent des conducteurs avec ces plaques sur leurs voitures

(Stickney, 2013). Les sommes considérables récoltées par les ventes de ces plaques vont directement sur le compte du *Louisiana Consortium of Immersion Schools*.

Une nouvelle loi a été adoptée pendant la session législative 2013. Il s'agit de créer de nouvelles plaques d'immatriculation avec des inscriptions « I'm a Cajun » et « I'm a Creole » (Stickney, 2013). Quoique les médias promeuvent ces plaques comme une initiative afin de rassembler des fonds pour le CODOFIL, ce n'est pas tout à fait précis. L'argent récolté ira à l'organisation La Fondation Louisianaise (Ibid), chargée de lever des fonds pour le CODOFIL, mais dans ce cas-là, l'argent sera utilisé lors de leur projet *Escadrille Louisiane*.

À Lafayette, huit restaurants ont eu l'idée de proposer des menus bilingues il y a quelques années, mais l'ont finalement abandonnée, à cause du coût d'impression des nouveaux menus (Stickney, 2013). L'instigateur de l'initiative a été Infiné, une compagnie de traduction d'Acadienne qui n'existe plus. Son créateur Stephen Ortego est maintenant député de l'État (Ibid).

3.7. Médias en Louisiane

En ce qui concerne les médias, le français est présent notamment à la radio. En 2010, on recensait au moins dix-huit stations de radio fournissant des programmes francophones, dont l'émetteur local de RFI, Radio-Louisiane, promouvant le riche folklore cadien, zydeco ou créolo-louisianais (Leclerc, 2012b). Il est également possible de l'écouter par Internet.¹⁶

Quant à la télévision d'État, quelques chaînes de télévision publique produisent des émissions locales en français. Par exemple, Louisiana Public Broadcasting produit le Journal, Canapé et Cinéma français. KLFY produit un programme d'actualité et de météo en anglais et en français qui s'appelle Passe-Partout (OIF, 2013). Il n'y a pas longtemps, LaFayette captait la chaîne de télévision française TV5 (Stickney, 2013).

Le CODOFIL a jusqu'à récemment diffusé le journal *La Gazette de Louisiane* pendant une vingtaine d'années à environ 2000 lecteurs de Louisiane et dans le monde

¹⁶ Disponible sur : < www.live365.com/stations/radiola?play=1 >.

entier tous deux mois (Kadlec, 2006, p. 142). Le journal se consacrait non seulement au développement du français en Louisiane, mais aussi contenait des matériaux pédagogiques adressés aux professeurs de français louisianais et apportait des informations à propos de nouveautés littéraires louisianaises. Maintenant, le CODOFIL diffuse les nouvelles à travers de lettres électroniques deux fois par mois (Stickney, 2013) et possède son propre blog.¹⁷ Par contre les dernières nouvelles datent du 25 octobre 2012.

Les universités régionales diffusent des bulletins et revues en français, par exemple, *Études francophones* de l'Université de Louisiane (OIF, 2013). Le Consulat français diffuse La Gazette. Il s'agit un bulletin d'information mensuelle en ligne auquel il est possible de s'abonner gratuitement. L'Alliance française de la Nouvelle-Orléans adresse également un bulletin à tous ses membres, quatre à cinq fois par an. L'anglais et l'espagnol dominent cependant largement dans les publications (Ibid),

L'absence de tradition écrite en Louisiane (Zachary, 2003) a été partiellement comblée par la publication de textes rares grâce aux efforts d'étudiants du Centenary College en Louisiane. En 2003, ils ont créé un espace virtuel qui s'appelle Bibliothèque Timtamarre où ils ont mis en disposition des ouvrages de la littérature louisianaise.¹⁸ Tout le monde peut désormais plonger dans la lecture de la poésie du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. En 2004, ils ont ainsi créé le web pour « La Poésie du Monde Francophone ».¹⁹ Bien que la Louisiane n'aie pas de tradition littéraire, sa tradition littéraire orale et folklorique fait preuve d'une richesse qui accompagne une société « cultivée et cosmopolite » (Allain, 1979, p. 857). L'arrivée de quatre poètes, Jean Arcenaux, David Cheramie, Deborah Clifton et Richard Zachary, sur la scène artistique louisianaise pourrait enfin provoquer la transition de la littérature orale à la littérature littéraire (Zachary, 2003).

¹⁷ Disponible sur : < <http://codofil.blogspot.fr/> >.

¹⁸ Disponible sur : < <http://www.centenary.edu/french/louisiane.html> >

¹⁹ Disponible sur : < <http://www.centenary.edu/french/game/main.html> >.

4. PROBLÉMATIQUE ET VISION DU FUTUR DÉVELOPPEMENT DU FRANÇAIS CADIEN

4.1. Problématique du français, de la communauté et de la culture cadienne

4.1.1. Définition du français en Louisiane

Il faudrait préciser que le terme *français cadien* ne semble plus politiquement correct aujourd'hui et il y a une tendance à le remplacer par le terme *français de Louisiane*, *français louisianais* ou simplement *français* (Stickney, 2013). Il semble que le terme *français cadien* soit une appellation qui a été tellement diffusée par les non-francophones et les non-Louisianais (suite à l'explosion globale de la consommation de la culture cadienne dans les années 1980) que certains francophones de Louisiane ont commencé à l'employer eux-mêmes en la diffusant encore plus. Un locuteur français de Louisiane, surtout un locuteur natif, dirait qu'il parle français sans le qualifier. Le problème avec le terme *français cadien*, c'est qu'il ignore les dix-sept autres groupes ethniques en Louisiane qui parlent la même langue. Il pourrait être considéré comme malpoli de dire à un Amérindien Houma ou à un Créole qu'il parle français cadien (Ibid). Dans le sud-ouest de la Louisiane, les Créoles sont typiquement des Créoles de couleur. Bien qu'ils parlent français, ils vont dire qu'ils parlent créole. Ils se considèrent créoles même si « leur parler ne se distingue pas du parler cadien de la même région » (Vittiglio, 2007b).

Le terme *cadien* peut, conséquemment, être employé en parlant de la culture ou de l'ethnicité, mais pas de la langue (Stickney, 2013).

4.1.2. Définition de la communauté cadienne

L'un des points problématiques réside ainsi dans la définition de « la communauté cadienne » elle-même. Pour l'instant, les universitaires se disputent une définition claire et admissible pour tous, lorsque les critères tels que la race, la religion, l'ascendance, la région ou le nom de famille sont insuffisants (Dubois, 1997, p. 63). Beaucoup d'universitaires n'intègrent que les exilés d'Acadie tandis que d'autres incluent n'importe quelle personne blanche d'origine francophone et pour certains, il faut ajouter dans l'équation les Créoles voire les immigrants (italiens, allemands, etc.) qui se sont assimilés à la culture cadienne (Ibid, 64). Même au niveau géographique, les paroisses ou régions cadiennes ne sont pas clairement différenciées des autres régions francophones, celles de l'héritage créole comprises. Bien qu'il y ait une forte concentration des locuteurs cadiens dans quelques villes, la localisation de la communauté cadienne n'est pas un critère fiable pour la définir comme il y a d'autres communautés linguistiques dispersées entre les Cadiens (Ibid, 63).

L'autre définition de ce qui signifie d'être Cadien est proposée par Revon Reed, instituteur et journaliste né à Mamou en 1920 : « on est tout cajain [sic] par acceptance de la culture, les coutumes et la langue française » (Massignon, 1962, p. 19). L'appartenance à tel ou tel groupe ethnique peut donc se définir de manière subjective, par le « sentiment d'identité », sans partager l'héritage linguistique (Massignon, 1962, p. 40). Il existe des Indiens cadiens, des Noirs cadiens, des Allemands cadiens ou des Américains cadiens. D'ailleurs, le nom de famille (Fusilier, McGee, O'Connor) n'aide pas à clarifier la situation (Ibid, 39). Dans ce cas-là, il y a deux possibilités il s'agit soit d'une communauté cadienne qui maintient, même faiblement, la langue, soit d'une ethnicité symbolique dont les membres ne pratiquent pas la langue et ne la considèrent pas comme une partie importante de leur identité. Si la deuxième hypothèse est correcte, la préservation du français cadien ne serait pas « vitale à la survie de la culture » (Dubois, 1997, p. 65). En effet, « la continuité de l'identité n'est pas forcément dépendante de la retention communicative de la langue »²⁰ (Edwards, 1984, p. 304). L'identité ethnique ne coïncide pas toujours avec la langue pratiquée :

²⁰ « continuity of identity is not necessarily dependent upon communicative language retention »

« la performance linguistique est une manifestation de la connaissance linguistique tandis que l'identité ethnique est, par contre, une manifestation du comportement culturel »²¹ (Eastman, 1984, p. 269).

Une recherche a été conduite sur les attitudes linguistiques et l'identité culturelle visant à interpréter le comportement linguistique des Cadiens (Dubois, 1997, p. 63). Elle a été réalisée sur un échantillon de 929 individus venant de quatre communautés différentes et stratifiées par l'âge et le genre. La majorité de personnes interrogées trouvent que les critères nécessaires pour définir le vrai Cadien sont l'ascendance cadienne, les parents ou les grands-parents cadiens parlant le français cadien, la pratique d'une forme quelconque de français. Le critère le plus important est l'ascendance cadienne. La minorité des personnes interrogées citent comme critères parler le français cadien, habiter en Louisiane, habiter une ville cadienne, le français cadien comme langue de naissance (Ibid). Malgré le fait que ce dernier soit un élément essentiel pour le maintien d'une langue, il n'est qu'un élément optionnel de l'identité cadienne.

Bien que beaucoup de locuteurs ne possèdent qu'une maîtrise passive du français cadien, ils revendiquent l'origine cadienne. D'autres se proclament Cadiens à cause de leur arbre généalogique ou à cause d'héritage culturel français sans qu'ils parlent la langue (Dubois, 1997, p. 64). En outre, il y a ceux qui s'identifient aux Cadiens sans aucune connaissance de la langue ou aucun héritage culturel seulement parce que selon eux celui qui vit en Louisiane du sud est un Cadien par défaut (Ibid). Certaines personnes définissent un Cadien par le savoir culinaire. Un dicton populaire dit qu'un Cadien est « quelqu'un qui peut regarder un champ du riz et dire combien de portions du gombo ça donnera »²² (Ibid). On découvre que le mode de vie hédoniste (la *joie de vivre*) détermine pour certains l'appartenance à l'ethnicité cadienne (Dubois, 1997, p. 64). Le Cadien a « évolué » d'une bête brute à un « hédoniste urbanisé » qui se livre aux plaisirs de la vie terrestre comme ses instincts ancestraux lui suggèrent afin de rendre le nouveau monde des Américains plus acceptable (Bankston, 1998, p. 16.), ce qui n'est qu'une image stéréotypée. La maxime des Cadiens appliquée à toute

²¹ « linguistic performance is a manifestation of linguistic knowledge, while ethnic identity is, in contrast, a manifestation of cultural behaviour »

²² « a true Cajun is someone who can look at rice field and tell you how many servings of gumbo it will yield »

occasion est « Laissez les bons temps rouler ! ». Le tourisme exploite ce nouveau cliché, mais, celui-ci est parfois vu comme une attaque à la dignité des Cadiens. Il se répand au détriment du développement potentiel de l'industrie dont la Louisiane aurait besoin (Angers, 1990, p. 8).

4.1.3. Commercialisation de la culture cadienne

Le terme *cadien* semble aujourd'hui beaucoup plus inclusif qu'auparavant, étant donné la popularité de tout ce qui est cadien (LaFleur, 2010). La commercialisation de la culture cadienne est, en réalité, perçue comme un autre point problématique. Être Cadien est soudain devenu à la mode et le français a une « association intime avec le tourisme » (Cerquiglini, 2008, p. 19). Chaque ville cadienne est *la* ville où les Acadiens chassés de leur terre se sont installés et chaque restaurant offre des plats cadiens authentiques (Dubois, 1997, p. 63). Le territoire de la Louisiane est de plus en plus repéré par des touristes. Il y a à peu près 75 000 touristes français qui se rendent en Louisiane chaque année afin de faire connaissance avec cette région charmante. Pour encourager le tourisme parmi ses concitoyens américains, la Louisiane volontairement commercialise son héritage cadien. Par exemple, « Mardi gras » représente une période festive, basée sur les pratiques de la religion chrétienne, durant laquelle s'organisent des carnivals. Des millions de Louisianais et de touristes s'y amusent. Avant que l'ouragan Katrina ait ravagé les côtes de la Nouvelle-Orléans, à peu près 11 millions s'y rendaient pour célébrer les festivités. La destruction a mobilisé les Cadiens pour sauvegarder leur patrimoine culturel. D'ailleurs, la solidarité francophone a été active. La France a envoyé des millions d'euros. (Cerquiglini, 2008, p. 20)

De même, la cuisine cadienne a une bonne notoriété. Elle est l'une des cuisines les plus appréciées aux États-Unis. Comme les Cadiens se sont installés sur une terre

hospitalière, ils ont réussi à en tirer une nourriture goûteuse et richement épicée. Parmi les plats célèbres figurent le gombo, le jambalaya²³ et les huîtres Rockefeller²⁴.

Les touristes recherchent aussi les divers festivals musicaux. La musique louisianaise dans laquelle on intègre le jazz, mais aussi le gospel et le zydeco, est toujours aussi créative et vivante comme en témoignent les divers événements culturels.²⁵

On peut aussi parler de la prolifération de l'humour cadien. Les Cadiens ont une longue tradition de contes et de blagues racontés par les *raconteurs*, mais la transmission discontinue du français ainsi que l'américanisation de la communauté et de la vie familiale ont poussé les Cadiens à saisir les moindres opportunités de raconter et écouter de grands contes (en anglais *tall tales*). Cependant, l'humour cadien a été adapté aux changements apportés par la conscience ethnique. Depuis les années 1920, les blagues infâmes de Thibodeaux et Boudreaux mettent en scène deux chasseurs ou trappeurs, qui parlent anglais avec un fort accent, cherchent à concilier avec les demandes de l'époque moderne. Maintenant, les blagues sont racontées par des *insiders* « plus aptes à voir leur audience rire avec les Cadiens que rire d'eux » (Angers, 1990, p. 86). Il est devenu un produit qui s'étale le long de la section de la culture locale dans les magasins louisianais. Les livres, les cassettes vidéo et audio, les émissions de télévision, les apparitions au cours des matchs ou des compétitions de blagues ont tous contribué à la promotion de l'humour cadien. Les blagues reçoivent un accueil étonnamment positif, même si elles ne sont pas politiquement correctes (Bankston, 1998, p.17). De plus, ce ne sont pas uniquement les humoristes réclamant l'héritage franco-acadien qui participent à leur diffusion (Bankston, 1998, p. 17).

²³plat très épicé à la base du riz cru, cuit avec du bouillon de la viande ou des fruits de mer (Valdman, 2010 : 348).

²⁴huîtres épicées grillées avec des herbes, les feuilles de céleri et d'autres ingrédients. C'est une recette qui « se voulait aussi riche que le businessman John Davidson Rockefeller » (Vachon, 2013), l'un des hommes les plus riches de l'époque.

²⁵Pour s'informer davantage sur ce genre musical, il suffit de visiter les pages telles que « Zydecobrad's » (< www.zydecobrad.com/ >) ou de « Zydeco Events » (< <http://www.zydecoevents.com/> >). Elles existent grâce à des efforts individuels et sont régulièrement actualisées.

4.1.4. Niveau de vie des Cadiens

La recherche récente a mis en évidence que le maintien de l'héritage franco-acadien et l'usage du français sont reliés au niveau de vie (le salaire et le parcours scolaire) (Bankston, 1999, p. 2). La situation économique des Cadiens est plus difficile que celle des autres blancs louisianais. À âge identique, il est fort probable que les Cadiens soient plus pauvres, moins éduqués et employés dans des postes moins payés et moins prestigieux (Bankston, 1998, p. 2). Leur condition ne les conduit pas vers une prospérité économique et une ascension sociale. Partiellement, ce phénomène est causé par la poursuite de tendances historiques. Comme les Cadiens ne se sont pas assimilés à la société américaine, ils sont privés des avantages socio-économiques de cette assimilation. Il n'empêche que les Cadiens ressentent de la fierté envers leur ethnicité, qui est à la fois revendiquée et préjudiciable, leur situation économique étant pourtant objectivement difficile (Ibid).

4.2. Le maintien du français cadien

Le français cadien ne bénéficie pas du même intérêt croissant porté à la culture cadienne, « sujet d'étonnement » pour les Québécois qui ne dissocient pas la culture et la langue (Dorais, 1983, p. 22). L'auteur de la citation (Décote, 2010) suivante aboutit à la même conclusion que l'universitaire Kadlec (2008, p. 157) :

« En effet, j'ai réfléchi sur la question s'il existe des endroits où il y a des individus dont la langue maternelle serait le français. Peut-être une dame âgée de 90 ans, assise sur son porche dans un marais isolé, se souvenant de la période où l'anglais n'était pas si dominant ». ²⁶

²⁶ « I actually pondered the question though of whether or not there are any areas in Louisiana where you might find individuals who are first language French. Perhaps an old lady in her 90's, sitting on a porch in an isolated swamp remembering a time when English wasn't quite as relevant. ».

Jusqu'aux années 1960, le fait de parler français a été objet de mépris et d'embarras. L'ethnicité cadienne était fortement stigmatisée soit par les non-membres, soit par les membres eux-mêmes (Bankston, 1998, p.16). Les enfants cadiens ont été moqués par leurs camarades qui parlaient anglais à l'école, mais aussi par des professeurs, collègues et employeurs. C'est pourquoi les parents n'ont pas transmis leur langue et leurs coutumes aux générations futures afin de les protéger (Bankston, 1998, p. 20). Le facteur parental est crucial pour la transmission²⁷ : le rôle des parents et leur capacité à transmettre influent sur la disparition d'une langue. La famille est un « véritable bloc qui bâtit une telle transmission » (Fishman, 1990, p. 29), car elle est le carrefour de la socialisation au niveau de la langue, de l'identité et du niveau de l'engagement. Bien que l'on reproche aux familles de ne pas avoir assez transmis l'héritage français, la famille a aussi joué un rôle pour sauvegarder le français en Louisiane. Ainsi, de nombreux Louisianais racontent l'histoire d'une grand-mère ou d'un grand-père francophone dont ils sont fiers et dont ils se rappellent avec bonheur (Piccinin, 2007).

La stigmatisation a été une partie épineuse de l'histoire des Cadiens et cette tendance n'a pas fini avec le renouveau de la culture cadienne dans les années 1970 (Bankston, 1998, p. 19). Le français cadien a toujours des détracteurs parmi des non-cadiens ainsi que dans ses propres ordres (Bankston, 1998, p. 17). Les linguistes ont effectué une étude comparative de statut de l'anglais standard, du français cadien et de l'anglais cadien sur 258 résidents de la Louisiane de sud (Condon and Pittman, 1992, p. 56-72). D'après les résultats, l'anglais standard a occupé une place supérieure au français cadien et à l'anglais cadien selon des critères tels que la culture générale, la confiance, l'honnêteté, l'aspect amical et attractif de la langue donnée.

La stigmatisation persistante du français cadien s'explique effectivement par le fait que certains prétendent que le français cadien n'est qu'une dérivation malformée du français standard, un « français cassé ». Chez certains Cadiens, l'avis erroné que le français cadien n'existe que par la voie orale persiste encore aujourd'hui (Bankston, 1998, p.19). D'après une recherche concernant les attitudes linguistiques,

²⁷La transmission est généralement d'origine comportementale (en relation avec l'usage de la langue) et attitudinale (en relation avec la perception que les ethnies ou les non-ethnies ont d'une langue et d'une culture) (Bankston, 1998, p. 3).

une proportion significative de l'échantillon a déclaré que le français cadien était une variété inférieure du français (Bankston, 1998, p. 18). Des cas ont été mis en évidence où l'interaction informelle entre des Cadiens et des locuteurs du français standard avaient déclenché l'autodérision (Ibid). En outre, il était assez fréquent dans le passé, qu'un Cadien ait préféré cacher ses compétences linguistiques de crainte qu'il soit négativement jugé (Ibid). Un cas curieux : un universitaire a travaillé dans les années 1980 avec un Cadien qui a délibérément dissimulé son niveau de français avancé (Ibid). Le CODOFIL a aussi avancé que le taux des locuteurs du français, décroissant dans les années 1970 et 1980, était le résultat de la réticence des Cadiens à avouer leur bilinguisme.

Si l'on souhaite que la langue française, et de même le créole, se maintienne en Louisiane, il faut que les locuteurs soient socialement et économiquement valorisés afin de les ancrer dans leur identité linguistique et culturelle (Macone, 2012). Ce genre d'opportunité réside évidemment dans les secteurs culturels et touristiques. C'est aux Louisianais de créer des environnements où les locuteurs français et créoles seront recrutés et rémunérés grâce à cet outil professionnel qu'est leur langue (Ibid).

D'ailleurs, la Louisiane a maintenant une jeune génération qui grandit sans l'image péjorative du français cadien (LaFleur, 2010) et qui n'a pas honte à la différence de ses parents d'apprendre le français. Se manifeste chez eux un renouvellement d'intérêt dans l'ethnicité. L'apprentissage du français répond au besoin de retour aux sources ressenti par les jeunes en réaction à l'uniformité culturelle du melting-pot (Allain, 1979, p. 865) . Certains parents inscrivent leurs enfants dans les écoles bilingues afin qu'ils aient plus de possibilités de réussite scolaire ou pour leur développement intellectuel, leur bilinguisme étant un atout. Certains parents commencent aussi à parler le français grâce à leurs enfants (Apprentissage français Cajuns, 1999).

Néanmoins, il y a aussi des avis selon lesquels les enfants ne veulent pas apprendre le français. Du point de vue pragmatique, les Américains n'ont pas besoin d'apprendre une autre langue que l'anglais pour communiquer dans la mesure où cette langue est l'une des plus parlées au monde et que cette langue est la langue officielle du pays qui dirige l'économie mondiale. D'ailleurs, au Québec, les Canadiens français apprennent l'anglais plus fréquemment qu'inversement (Adler, 1977, p. 94).

Certains trouvent aussi que c'est la politique des écoles purement anglaises ou encore, l'invasion de la télévision en anglais qui contribuent à la perte du français cadien. Quoiqu'il en soit, la majorité des jeunes ne parlent pas le français cadien (LaFleur, 2002), même si les parents se rendent compte du rôle de la langue et sa connection avec l'identité, mais s'opposent à la transmettre (Rabalais, 2013). Il n'empêche qu'il y a des locuteurs du français cadien qui estiment que les jeunes sont peut-être capables de le comprendre jusqu'à un certain point (Lloyd, 2013). Ceux qui le pratiquent, peuvent disposer, cependant, d'une compétence limitée à s'exprimer à travers lui (LaFleur, 2002).

Un phénomène qui a mis le français cadien en péril en 2010, donc lors d'une période relativement récente, n'a pas été, cette fois-ci, de nature anthropomorphique. Une plateforme pétrolière de British Petroleum a explosé au large de la Louisiane et des milliers de barils de pétrole se sont répandus dans les eaux du Golfe du Mexique. La marée noire a surtout concerné le sud de la Louisiane où le nombre de locuteurs du français cadien était le plus élevé (Handsfield, 2010). La directrice en charge du CODOFIL à l'époque, Warren Perrin craignait les répercussions que pourrait avoir la catastrophe pétrolière en matière d'économie et donc sur les ressources accordées à la langue française (Ibid). Perrin était persuadée que s'ils perdaient la côte, ils perdaient la langue (Ibid). Plusieurs pêcheurs ont perdu leur gagne-pain, mais comme un Cadien est attaché à sa terre, Perrin n'a pas noté un « exodus » d'habitants. Lors d'un budget déjà bien bouclé, c'est le domaine de l'éducation qui a été le plus touché.

4.3. Quelle variété du français faut-il enseigner en Louisiane?

Tout le monde paraît approuver le fait qu'il faudrait développer le français en Louisiane, mais tous ne s'entendent pas sur les moyens. Il s'agit d'un sujet très sensible. Les auteurs d'une recherche concernant les attitudes linguistiques ont remarqué qu'entre le français standard et le français cadien, le français standard était la variété la plus acceptable pour l'enseignement du français en Louisiane (Dubois, 1995, p. 45). L'idéologie du CODOFIL est d'offrir la formation qui met les jeunes Louisianais

au même niveau que tous les francophones, mais au prix de négliger le patrimoine linguistique du pays (Cerquiglini, 2008, p. 10). L'enseignement scolaire du français cadien rencontre des difficultés déjà évoquées (voir p. 29). Par conséquent, il serait souhaitable d'insérer dans le cadre de l'enseignement du français standard l'étude et la valorisation du français louisianais (Ibid) et ainsi de « trouver un équilibre plus juste entre français standard et vernaculaire » (Thibault, 2012, p. 8). Les deux langues en question n'ont pas l'ambition de s'opposer, elles peuvent se compléter. « Les enseignants enseignent le français. C'est aux Louisianais de le rendre [sien] » (Chéramie, 2011)

Cependant, il y a un certain espoir de la part du CODOFIL de remettre le français louisianais dans toute la Louisiane entière (Piccinin, 2007). De toute façon, il apparaît que la polémique autour de la « correcte » variété à enseigner freine les efforts d'instauration de n'importe quel français dans le système scolaire. Cette question ne semble pas pourtant émerger pour l'anglais alors que les anglophones ont des accents qui les distinguent les uns des autres, même au sein d'un même pays (Chéramie, 2011).

À part cela, l'exposition des Cadiens au français standard peut être bénéfique pour les deux parties. Le simple fait de pouvoir communiquer en français aide les Cadiens et les locuteurs francophones à s'enrichir mutuellement (Bankston, 1998, p.18). Bien que beaucoup des enseignants francophones, qui viennent enseigner en Louisiane, ne soient que de passage pour quelques années, ils jouent un rôle important dans le développement du français en Louisiane dès le début des programmes d'enseignement dans les écoles. Ce recours à l'aide d'enseignants extérieurs, conçu à l'origine comme temporaire, demeure aujourd'hui encore indispensable, car la Louisiane ne pourrait pas encore assumer de manière autonome l'enseignement du français (Piccinin, 2007).

On peut d'abord se demander pourquoi enseigner le français en Louisiane en général. Au premier lieu, il s'agit de la protection du patrimoine pour qui la présence surprenante du français et de la culture française dans cet État montrent un certain intérêt (Cerquiglini, 2008, p. 19).

L'autre raison pour enseigner le français est de renforcer davantage le pluringuisme aux États-Unis, qui découvrent actuellement la diversité linguistique,

grâce à une forte minorité hispanique. Ainsi, l'accord commercial ALENA (Accord de libre échange nord-américain) que les États-Unis ont passé avec le Mexique et le Canada a un important effet linguistique, même s'il n'a pas été perçu (Cerquiglino, 2008,, 20. Les étiquettes et les modes d'emploi d'objets de commerce qui se vendent aux États-Unis, au Mexique et au Canada sont au moins trilingues anglais, espagnol et français. Un supermarché tel que *Wal-Mart* propose en général 15 000 objets à la vente, ce qui fait donc 15 000 désignations françaises. Les films sous forme de DVD qui se vendent aux États-Unis proposent au moins un sous-titrage en espagnol et en français (Ibid, 21). Depuis quelques années, le français est très présent aux États-Unis, ce qu'il faudrait exploiter.

En outre, l'enseignement du français en Louisiane se fait aussi dans l'intérêt de la Francophonie. Une mise en valeur de la double diversité francophone : « *externe* dans un monde globalisé et unifié, affirmée et justifiée par la valorisation de la diversité *interne* (cultures et langues au sein de la Francophonie) » (Ibid).

L'idée n'est pas alors de défendre le français contre l'anglais, mais de promouvoir la diversité des langues et des cultures. Après tout, les Cadiens se revendiquent multiples, américains et francophones, (Cerquiglino, 21) et il n'est pas exclu d'être les deux en même temps (Rabalais, 2012).

5. CONCLUSION

La situation du français en Louisiane est d'une complexité considérable. Premièrement, les termes de base tels que le français cadien et la communauté cadienne sont problématiques en tant que tels. Le français cadien est une variété régionale du français qui présente un continuum cadjinisé et créolisé à différents degrés. Comment refléter cette diversité en restant politiquement correct ? Ainsi, on commence à utiliser de plus en plus fréquemment les termes de *français louisianais* ou tout simplement de *français* à la place de *français cadien*.

La seule langue officielle est l'anglais, tandis que le français est plutôt considéré officiel *de facto*. Le français fonctionne comme une langue de l'héritage ou une langue seconde. Il est très rarement la langue maternelle, il concerne alors des personnes âgées. Le français est présent dans les médias de communication et sur l'affichage, mais d'une manière limitée. Il est également possible de fréquenter des écoles avec l'environnement d'immersion en français ou prendre des cours de français comme seconde langue.

La politique linguistique du français est faible et repose majoritairement sur une agence étatique le CODOFIL. Elle a pour l'instant contribué à stabiliser le nombre des locuteurs francophones aux alentours de 200 000 depuis sa création en 1968. Sa mission est d'encourager le français dans toutes ses variétés, mais elle a surtout promu le français standard, ce qui a déclenché une polémique. À son côté, il existe aussi d'autres initiatives qui favorisent l'usage du français en Louisiane.

Malgré les efforts pour perpétuer l'héritage français en Louisiane, son avenir reste un défi. On prévoit que le français ne serait plus utilisé de façon courante d'ici le milieu du XXI^e siècle. Cela ne veut pas dire que la langue disparaîtrait complètement. Elle serait la langue des activités culturelles et des divertissements.

Quant à la communauté cadienne qui revendique l'héritage français, elle invite à questionner la relation entre langue et ethnicité en Louisiane. Cette relation est complexe, en effet, on est face à une identité ethnique symbolique dont les membres se détournent du marqueur de l'ethnicité considéré d'habitude comme le plus important : la langue. Les membres de cette ethnicité revendiquent subjectivement leur

appartenance par un sentiment d'identité. Ce sont plus les critères traditionnels qui délimitent une telle ethnicité : le mode de vie hédoniste, le savoir culinaire ou la musique.

Être Cadien peut être associé à une certaine fierté, mais aussi à un niveau de vie défavorable, le mercantilisme ou la stigmatisation qui touchent la langue. La stigmatisation du français cadien est la raison pour laquelle un grand nombre de locuteurs n'ont pas transmis à leurs enfants « cette variété inférieure du français standard » entre les années 1945 et 1955, ce qui a entraîné une génération perdue de locuteurs. De nos jours, la stigmatisation persiste encore, mais il y a une jeune génération qui s'intéresse au français et veut l'apprendre. La raison est souvent le retour aux sources ou l'avantage d'être bilingue. Quoi qu'il en soit, il y a aussi une partie de jeunes qui ne voient pas l'intérêt d'apprendre le français étant donné, notamment, du statut dominant de l'anglais à l'échelle mondiale.

L'apprentissage du français s'accompagne d'ailleurs d'un débat concernant la variété de français qu'il faudrait enseigner. Le choix serait alors la variété la plus vibrante, et non la « plus » correcte. Cela dit, les établissements scolaires enseignent le français standard. Il serait profitable qu'ils mettent les Louisianais au même niveau que les francophones des autres pays. Ce qui n'empêcherait pas d'inclure dans les cours de français standard des informations à propos du français louisianais et de sa mise en valeur.

Le français devrait effectivement bénéficier d'un enseignement en Louisiane afin de protéger son héritage, de renforcer l'ouverture des États-Unis au plurilinguisme et d'appuyer la double diversité (interne et externe) de la Francophonie en promouvant sa diversité culturelle. Bien que la Louisiane ne soit pas un membre officiel de l'Organisation internationale de la Francophonie, son adhésion pourrait l'aider à sauvegarder son héritage français.

RESUMÉ

The situation of French in Louisiana is indeed a complex one. First of all, even the basic term such as Cajun French and Cajun community are themselves problematic.

French in Louisiana represents a continuum that is cajunized and creolized to different degrees. This begs the question of how to approach this variety – what the appropriate name for this variety is if we still want to be politically correct and reflect this immense variety at the same time. As a result, the issue is nowadays resolved by abandoning the term Cajun French all together and preferring the term *Louisiana French* or just *French*.

The only official language in Louisiana is English, whilst French is seen as official only *de facto*. French functions as a language of heritage or as a second language.

It can also be a mother tongue, but these are marginalized cases where the speakers are more or less elderly people. French is also limitedly present in the medias and on the signage. It is equally possible to study French in immersion programs and take French Second language lessons.

The French language policy seems to be weak resting mostly on a state agency CODOFIL (Council for the Development of French in Louisiana). However, since its creation in 1968, this agency has helped to stabilize the number of francophones in the state to approximately 200,000 speakers. Its mission is to encourage French in any variety, but in the past it used to support the standard French provoking tensions. Besides CODOFIL, there are other organizations that encourage the use of French in Louisiana.

In spite of the efforts to preserve the French heritage in Louisiana, its future remains uncertain. It is predicted that French will cease to be the habitual means of communication by the middle of the twenty-first century. It doesn't, however, mean that the language will disappear completely. It will be the language of cultural events and activities of amusement and leisure.

When it comes to the Cajun community, its claim of the French heritage makes one question what the relationship between the language and ethnicity in Louisiana

is like. It is ambivalent, as it seems that we are witnessing a symbolic ethnic identity that does not attach so much importance to what normally is considered the most important ethnic marker – the language. The members of this ethnicity claim their membership subjectively by a feeling of identity. There are no longer traditional criterias that demarcate this ethnicity, such as hedonist way of life, culinary qualifications or music.

Furthermore, Cajunness can be associated with pride, but also with lower socioeconomic status, commercialism or stigma, which also concerns the language.

The stigmatisation of Cajun French is what caused Cajun parents not to transmit this supposedly “inferior variety” of French to their children. From 1945 to 1955, they completely stopped teaching it to them leading to a loss of one generation of speakers. At present, the stigma stills persists, but there is also a young generation interested in the French language enough to learn it. They are motivated by exploring their heritage or the advantages that bilingualism offers. Nevertheless, not every young man or girl wishes to do the same given ,for instance ,that learning French can be seen as futile in regard to the dominant position English on a global scale.

Related to learning French is the issue of what variety should be, in fact, taught. The reasonable choice seems to be a variety that is more vibrant, and not “more” correct. This is why it is the standard French that is taught in schools. Louisianians are then on the same level as the rest of the international Francophones. Nonetheless, the standard French lessons could include information about Louisiana French and its valorization as well.

French should be taught in Louisiana in order to protect the French heritage, reinforce plurilingualism in the Unites States and support the double diversity (*extern* in regard to a globalized and unified world, and *intern* as to all the cultures and languages within Francophonie).

Even if Louisiana is not a member of *Organisation internationale de la Francophonie*, its adherence could help the state maintain its French heritage.

RESUMÉ

Situácia francúzštiny v Louisiane je skutočne zložitá. Už len základné termíny, akými sú cajunská francúzština a cajunská komunita sú problematické samy o sebe. Cajunská francúzština je regionálnym variantom francúzštiny, ktorým hovorí minoritná skupina obyvateľov amerického štátu Louisiana, Cajunsovia. Ibaže francúzština v Louisiane vytvára jazykové kontinuum, ktoré sa na jednej strane prikláňa ku cajunskej francúzštine a na druhej ku kreolštine. Je otázne ako by sa mala správne nazvať tak, aby sme zachovali politickú korektnosť a zároveň vystihli túto rôznorodosť. Pristupuje sa k riešeniu upustiť od termínu *cajunská francúzština* a nahrádza sa pojmi *louisianská francúzština* alebo len *francúzština*.

Jediným oficiálnym jazykom je v Louisiane angličtina, zatiaľ čo francúzština je považovaná za oficiálny jazyk iba *de facto*. Francúzština plní v prvom rade funkciu jazykového dedičstva alebo druhého jazyka. Môže byť i rodným jazykom, ale ide skôr o jedinečné prípady a títo rodení hovoriaci sú zväčša starší ľudia. Francúzštinu je možné študovať práve ako druhý jazyk, no existujú i bilingválne školy.

Politika francúzskeho jazyka sa v Louisiane javí ako slabá. Spočíva z väčšej časti na štátnom orgáne menom CODOFIL. Skratka tohto názvu pochádza z anglického „Council for the Development of French in Louisiana“. Od jeho založenia v roku 1968 sa mu podarilo stabilizovať počet frankofónnych hovoriacich na v súčasnosti odhadovaných 200 000. CODOFIL si kladie za cieľ podporovať francúzštinu v akomkoľvek variante, no v minulosti sa zasadzoval o používanie štandardnej francúzštiny, čím si vyslúžil vlnu kritiky. Okrem neho v Louisiane existujú aj iné iniciatívy, ktoré sa snažia o to, aby sa francúzština naďalej udržala v tomto štáte.

Napriek všetkým úsiliam ostáva budúcnosť francúzštiny v Louisiane nejasná. Odhaduje sa, že francúzština prestane fungovať ako bežný dorozumievací jazyk do druhej polovice 20. storočia. Neznamená to však, že z Louisiany vymizne. Bude skôr prítomná na niektorých kultúrnych a zábavných aktivitách ako i v malých záujmových združeníach.

Čo sa týka cajunskej komunity, spôsob, akým sa hlási k francúzskemu dedičstvu prináša otázku, aký existuje vzťah medzi jazykom a etnicitou v Louisiane. Pravdepodobne tu ide o symbolickú etnicitu, ktorá jazyk nepovažuje za najdôležitejší ukazovateľ svojej etnicity, akým bežne býva. Členovia tejto etnicity sa k nej hlásia prostredníctvom pocitu identity, čiže subjektívnym spôsobom. Tradičné kritéria by sa v tomto prípade javili ako nedostatočné, keďže Cajunovia uvádzajú i hedonistický spôsob života, kulinárske zručnosti alebo hudbu ako kritéria na určenie ich etnicity.

Byť Cajunom býva zdrojom pýchy, no asociuje sa i s nižšou úrovňou života, komercializmom, či istou stigmu, ktorá má dopad na vlastný jazyk. Stigmatizovanie cajunskej francúzštiny viedlo v minulosti Cajunov k tomu, aby neučili svoje deti tento variant francúzštiny, keďže sa naň hľadelo ako na menejcenný vzhľadom k štandardnej francúzštine. Tým, že rodičia chceli svoje deti chrániť a v rokoch 1945-1955 im neodovzdali cajunskú francúzštinu, sa prišlo o jednu generáciu rodených hovoriach.

V súčasnej dobe je ešte stále možné postrehnúť túto stigmú, no v Louisiane vyrastá mladá generácia, ktorá má o francúzštinu záujem a učí sa ju. Ich motivácia môže byť návrat ku koreňom, či výhoda ovládania dvoch jazykov. Avšak, nedá sa zovšeobecniť, keďže nie každý mladý človek má o francúzštinu záujem. Angličtina má v celosvetom meradle dominantné postavenie a z pragmatického hľadiska sa môže francúzština javiť ako nepotrebná.

S výukou francúzštiny súvisí otázka aký variant by sa mal v louisianských školách vyučovať. Faktom zostáva, že by nemalo ísť o „správnejší“ variant, ale o ten využiteľnejší. Preto sa pristupuje k výuke štandardnej francúzštiny, ktorá stavia obyvateľov Louisiany na rovnakú úroveň ako zvyšok frankofónne hovoriaciach vo svete. Hodiny štandardnej francúzštiny by ale mohli obsahovať aj oboznámenie sa s lokálnym variantom a vyzdvihovať jeho hodnotu.

Možno si klásť otázku prečo by sa francúzština mala vôbec vyučovať v Louisiane. Zotrvávajúca prítomnosť francúzštiny by umožnila upevnenie francúzskeho dedičstva v tomto štáte ako i viacjazyčnosť obyvateľov Ameriky. V nemalej miere by podporovala aj dvojité rozmanitosť: vonkajšiu s ohľadom na globalizovaný svet a vnútornú s ohľadom na všetky jazyky a kultúry, ktoré vo vnútri Frankofónie existujú.

Bibliographie

La bibliographie a été divisée en parties suivantes :

1. Bibliographie primaire
2. Sources électroniques
 - 2.1. Sources académiques
 - 2.2. Sources journalistiques
 - 2.3. Sources des organisations, des associations et d'autres organismes
 - 2.4. Autres sources

1. Bibliographie primaire

ADLER, Max K. 1977. *Collective and Individual Bilingualism : A Sociolinguistic Study*. Hamburg : Buske Verlag.

ALLAIN, Mathé. 1979. Les Matériaux ethniques et l'enseignement du français : l'expérience louisianaise. *The French Review* . vol. LII, no. 6. Disponible sur : < www.jstor.org/discover/10.2307/391774?uid=3739024&uid=372807087&uid=2129&uid=2&uid=70&uid=3&uid=60&sid=21101107590311 >.

ANGERS, Trent. 1990. *The Truth About the Cajuns. Lafayette*. LA : Acadian House Publishing.

BANKSTON, Carl L., et al. 1999. Louisiana Cajun ethnicity: Symbolic or structural? *Sociological Spectrum*. Taylor & Francis, vol. 19, n° 2.

BANKSTON, Carl. HENRY, Jacques M. 1998. The Silence of the Gators: Cajun Ethnicity and Intergenerational Transmission of Louisiana French. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*. vol. 19, n° 1.

BRUCE, Clint. GIPSON, Jennifer. 2002. *Cajun French-English, English-Cajun French Dictionary & Phrasebook*. New York : Hippocrene Books.

CERQUIGLINI, Bernard. 2008. La langue française au défi de la diversité, par l'expérience de la minorité : Le français, langue régionale de Louisiane In *Revue japonaise de didactique du français*. vol. 3, n° 2.

CONDON, Sherri. PITTMAN, Pamela. 1992. Language attitudes in Acadiana. In A.M. Scott (ed.) *Cajun Vernacular English : Informal English in French Louisiana*. Special issue of *Louisiana English Journal*. Lafayette, LA : University of Southwestern Louisiana.

DUBOIS, Sylvie. MELANÇON, Megan. 1997. Cajun is dead – Long live Cajun : Shifting from a linguistic to a cultural community. *Journal of Sociolinguistics*.vol 1, n°1.

EASTMAN, Carol. 1984. Language, ethnic identity and change. *Linguistic Minorities, Policies and Pluralism*. London : Academic Press.

EDWARDS, John. Language. 1984. Diversity and Identity. In *Linguistic Minorities, Policies and Pluralism*. London : Academic Press.

FERGUSON, Charles A. 1959. Diglossia. *Word* 15.

FISHMAN, Joshua A. 1990. What is Reversing Language Shift and how can it succeed? *Journal of Multilingual and Multicultural Development*. [s.l]. n°1 et 2.

GRIOLET, Patrick. 1986. *Mots de Louisiane : étude lexicale d'une francophonie*. Paris : Acta Universitatis Gothoburgensis.

HOLM, John. 2000. *An Introduction to pidgins and creoles*. New York : Cambridge University Press.

ISAJANYAN, Tsaghik. 2010. *La culture française en Louisiane*. Praha. Mémoire de licence. Faculté de Pédagogie de l'Université Charles de Prague. Directeur de mémoire : le Dr. Renáta Listíková.

KADLEC, Jaromír. 2006. *Francozština na americkém kontinentě*. Olomouc : Univerzita Palackého.

KLINGLER, Thomas A. 2009. *How much Acadian is there in Cajun?*. Innsbruck : Innsbruck University Press.

MASSIGNON, Geneviève. 1962. *Les parlers français d'Acadie : Enquête linguistique*. Paris : Klincksieck.

MURPHY, Alexander B. 2008. Placing Louisiana in the Francophone world: Opportunities and challenges. *Atlantic Studies*. 2013-06-06 [2013-06-06] vol. 5, n°3. Disponible sur : < <http://geography.uoregon.edu/murphy/articles/Murphy%20-%20Placing%20Louisiana%20in%20the%20Francophone%20World%20with%20figures.pdf> >.

2. Sources électroniques

2.1. Sources académiques

BONNICHON, Philippe. 1999. *Pourquoi L'Amérique ne parle pas français: Louis XIV et son empire américain* [en ligne]. *Enquete sur l'histoire*. n°30. 2012-07-12 [cit. 2012-07-12]. Disponible sur : < <http://www.flfa.fr/enquete4.htm> >.

LAFLEUR, Amanda. 2013a. A beginner's introduction: What is Cajun French? [en ligne]. Louisiana State University. Department of French Studies. 2012-7-10 [cit. 2013-16-05]. Disponible sur : < uiswcmsweb.prod.lsu.edu/hss/french/Under_graduate%20Program/Cajun%20French/item49347.html >.

LAFLEUR, Amanda. 2013b. Les pronoms sujet et le système verbale [en ligne]. 2012-08-07 [2013-06-01]. Disponible sur :

< <http://uiswcmsweb.prod.lsu.edu/hss/french/Undergraduate%20Program/Cajun%20French/item49591.html> >.

LAFLEUR, Amanda. 2013c. Faux amis cadiens : or "How to speak French in Louisiana without getting in trouble" [en ligne]. 2000 [2012-06-29] [cit. 2013-15-05]. Disponible sur : < <http://uiswcmsweb.prod.lsu.edu/hss/french/Undergraduate%20Program/Cajun%20French/item49562.html> >.

LAFLEUR, Amanda. 2010. *Enfin! Le dictionnaire du français louisianais* [en ligne]. 9 mai 2010 [2013-05-20]. Disponible sur :

< <https://sites.google.com/site/louisianafrench/classroom-news/enfinledictionnairedufrancaislouisianais> > .

LAFLEUR, Amanda. 2013. Learn Louisiana French / Apprendre le français louisianais. 2013-06-02 [2013-06-02]. Disponible sur : < www.cajunfrench.org/ >.

LECLERC, Jacques. 2012a. Situation démolinquistique en Louisiane. *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. 11 mai 2012 [cit. 2012-07-14]. Disponible sur :

< <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/louisiane-1demographie.htm> >.

LECLERC, Jacques. 2012b. La politique linguistique actuelle en Louisiane.

L'aménagement linguistique dans le monde [en ligne]. 11 mai 2012 [cit. 2012-07-13].

Disponible sur : < <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/louisiane-3pol-Ing.htm> >.

LECLERC, Jacques. 2012c. La colonie française de Plaisance. *L'aménagement*

linguistique dans le monde [en ligne]. 11 mai 2012 [cit. 2012-07-13]. Disponible sur:

< <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Nlle-France-Plaisance.htm> >.

LECLERC, Jacques. 2012d. La colonie française de la Louisiane. *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. 12 mai 2012 [cit. 2012-07-12]. Disponible sur : < <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Nlle-France-Louisiane.htm> >.

LECLERC, Jacques .2012e. Louisiane : School Act (1968). *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. 20 avril 2012 [cit 2012-07-13]. Disponible sur : < http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/louisiane_loi-scolaire.htm >.

LECLERC, Jacques.2012f. Qu'est-ce que la Francophonie?. *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. 20 avril 2012 [cit. 2012-07-11]. Disponible sur : < <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/francophonie.htm> >.

LECLERC, Jacques. Créole.2012g. *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. 11 mai 2012 [cit. 2012-07-13]. Disponible sur : < <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/creole.htm> >.

LECLERC, Jacques . 2012h.Histoire de la Louisiane américaine. *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne].2012-04-20 [cit 2012-07-13]. Disponible sur : < <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/louisiane-2historique.htm> >.

LLOYD, Andrea. 2013. *An Outsider's Perspective on French Louisiana*. [en ligne]. 2013-05-11 [2013-06-13]. Disponible sur : < www.voixverte.com/8/post/2013/03/an-outsiders-perspective-on-french-louisiana.html >.

OVERMANN, Manfred. 2009. *La colonisation de la Louisiane* [en ligne]. 2009-06-11 [cit . 2012-07-11]. Disponible sur : < <http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s-01/overmann/baf4/quebec/Louisiane/> >.

RABALAIS, Nathan. 2012. A Cultural Contradiction? [en ligne]. 2013-05-16 [2013-05-16]. Disponible sur : < <http://www.voixverte.com/8/post/2012/10/a-cultural-contradiction.html> >.

RABALAIS, Nathan. 2013. What is Cajun? : A series of reflections on the term's origin, uses, meanings and spelling [en ligne]. 2013-01-14 [cit. 2013-06-13]. Disponible sur : < <http://www.voixverte.com/8/post/2013/01/what-is-cajun-part-two.html> >.

VAILLANCOURT, Jacques. 2010. La Louisiane sous le régime espagnol 1762-1803. [en ligne]. 2010-01-20 [2013-22-05]. Disponible sur : < <http://vailcourt.com/louisesp10.html> >.

VALDMAN, A., et al 2010. *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. US : University Press of Mississippi.

ZACHARY, Richard .2003. *L'Émergence d'une littérature francophone en Louisiane*. [en ligne]. 2003-04-04 [2012-07-14]. Disponible sur : < <http://www.centenary.edu/french/textes/emergence.htm> >.

2.2. Sources journalistiques

AFP. 2010. La Louisiane participera au sommet de la Francophonie en Suisse. *Le journal français des États-Unis: France-Amérique* [en ligne]. 2012-07-12 [cit. 2012-07-12]. Disponible sur : < http://www.france-amerique.com/articles/2010/09/14/la_louisiane_participera_au_sommet_de_la_francophonie_en_suisse.html >.

CHERAMIE, David. 2011. Louisiana French/Français en Louisiane [en ligne]. *Acadiana Profile*. 2011-02-04 [cit 2013-05-18] Feb-Mars 2011. Disponible sur : < www.myneworleans.com/Acadiana-Profile/February-March-2011/Fran-ccedilais-en-Louisiane/ >.

HANDSFIELD, Catherine. 2010. La langue française, victime de la marée noire [en ligne]. 2012-05-15 [cit 2012-05-15]. Disponible sur : < <http://www.lapresse.ca/international/dossiers/maree-noire-aux-etats-unis/201007/25/01-4301183-la-langue-francaise-victime-de-la-maree-noire.php> >.

MACONE, François. 2012. Francophonie : Les Louisianais sont toujours prêts à se mobiliser [en ligne]. *France-Amérique: le journal français des États-Unis*. 2013-05-18 [cit 2013-05-18]. Disponible sur : < http://www.france-amerique.com/articles/2012/08/23/francophonie_les_louisianais_sont_toujours_prets_a_se_mobiliser.html >.

PERSAC, Nicholas. 2012. State reps rail against Jindals CODOFIL funding cut [en ligne]. 2012-06-30 [cit. 2012-06-30]. Disponible sur : < <http://www.courier-journal.com/article/DG/20120621/NEWS01/120621034/State-reps-rail-against-Jindal-s-CODOFIL-funding-cut> >.

SAUCIER, Chantal K. 2003. Bilingualism, Immigration, and Education : The ‘Cultural War’ From a French Louisiana Perspective [en ligne]. 2012-07-13 [cit. 2012-07-13]. Disponible sur : < <http://www.lewrockwell.com/2003/09/chantal-k-saucier/bilingualism-immigration-and-education-the-cultural-war-from-a-french-louisiana-perspective/> >.

THÉRIAULT, Fidèle. 2005. *Déporter les Acadiens pour « protestantiser » l’Acadie*. [en ligne]. La Petite Souvenance. 2010-01-10 [cit. 2012-07-12]. n°19. Disponible sur : < <http://museeacadien.org/lapetitesouvenance/?p=801> >.

2.3. Sources des organisations, des associations et d’autres organismes

Action Cadienne. 2011. [en ligne] 2011-04-06 [cit 2013-05-16] Disponible sur : < <http://www.actioncadienne.org/notreorganisation.html> >.

Centre de la Francophonie des Amériques. 2013. Les efforts de FrancoJeunes salués par la presse louisianaise [en ligne] 2013-05-19 [2013-05-19]. Disponible sur : < http://www.francophoniedesameriques.com/fr/centre/nouvelles/les_efforts_de_francojeunes_salues_par_la_presse_louisianaise >.

CODOFIL. 2013. [en ligne]. 2013- 06-01 [cit. 2013-06-01]. Disponible sur : < <http://www.codofil.org/> >.

CODOFIL. 2013. The Council for the Development of French in Louisiana [en ligne]. Blog. 2013-03-01[2013-06-02]. Disponible sur : < <http://codofil.blogspot.fr/> >.

Consulat général de France à la Nouvelle-Orléans. 2012. Louisiana's involvement in Francophone institutions [en ligne].2012-06-12 [cit. 2012-06-12]. Disponible sur : < <http://www.consulfrance-nouvelleorleans.org/Louisiana-s-involvement-in.html> >.

Louisiana State university. 2013. Cajun French : Les pages cadiennes de LSU [en ligne]. 2013-06-01[2013-06-01]. Disponible sur : < <http://uiswcmweb.prod.lsu.edu/hss/french/Undergraduate%20Program/Cajun%20French/item49347.html> >.

Organisation internationale de la francophonie. États-Unis – Louisiane [en ligne]. [2013-05-22] [cit. 2013-05-22].Disponible sur : < <http://www.francophonie.org/Etats-Unis-Louisiane.html> >.

State of Louisiana. 2012. About Louisiana: History[en ligne]. 2012-06-11 [cit. 2012-07-12]. Disponible sur : < http://louisiana.gov/Explore/About_Louisiana/#History >.

Tulane University. 2012. *Graduate Studies in French* [en ligne] 2009-11-18 [cit. 2013-05-20] Disponible sur : < http://tulane.edu/liberal-arts/french-italian/upload/tulane_french_graduateprogram_2010-1.pdf >.

United State Census Bureau. Louisiana.2013. Louisiana [en ligne]. 2013-05-21 [2013-05-21]. Disponible sur : < <http://quickfacts.census.gov/qfd/states/22000.html> >.

VIEY, Joël. 2012. Mission « découverte » [en ligne]. France-Louisiane Franco-Américaine. 2012-07-13 [cit. 2012-07-13] Disponible sur: < <http://www.flfa.fr/webflfaf.html> >.

2.4. Autres sources

Bibliothèque Tintamarre. 2008. Œuvres louisianaises sur internet [en ligne]. 2008-01-15 [cit. 2013-05-23]. Disponible sur : < <http://www.centenary.edu/french/louisiane.html> >

BRASSEUX, Ryan. 2011. Council for the Development of French in Louisiana [en ligne]. *KnowLA Encyclopedia of Louisiana*. Éd. David Johnson. Louisiana Endowment for the Humanities. 2013-02-20 [cit. 2013-05-12]. Disponible sur : < <http://www.knowla.org/entry/1177> >.

DÉCOTTE, Alex. 2010. Louisiane 2010 (5) : Parler français [en ligne]. Commentaire de dspalmer99. 2012-07-18 [cit. 2012-07-18]. Disponible sur : <http://www.youtube.com/watch?v=dYTqI7rF2ys> > .

DUFOUR, Claire. 2013. Enseigner en Louisiane [en ligne]. 2013-06-02 [cit 2012-06-2]. Disponible sur : < <http://clairedufour.wordpress.com/actualite/enseigner-en-louisiane/> >.

États-Unis. 2010. Council for the Development of French in Louisiana. In: *Louisiana Revised Statutes*. 2013-06-03 [cit. 2013-06-03] vol. 25. Disponible sur : < <http://www.legis.state.la.us/lss/lss.asp?doc=84519> >.

Francophone Poetry. 2004. [en ligne] 2004-08-14.[2013-06-02] Disponible sur : < <http://www.centenary.edu/french/game/main.html> >.

GARNIER, J, et al. 1999. Apprentissage français Cajuns [en ligne]. France 3. [2013-05 - 15] Disponible sur : < <http://www.ina.fr/video/CAC99011665/apprentissage-francais-cajuns-video.html> >.

Larousse. 2012. Zydeco[en ligne]. 2012-06-11 [cit. 2012-06-11]. Disponible sur : < <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/zydeco/83273?q=zydeco#> >.

PICCININ, HELGI. 2007. De l'interdiction à la préservation du français, paradoxes louisianais du 20e siècle [en ligne]. 2013-25-05 [2013-25-05] Disponible sur : < <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-356/%20De%20l%27E2%80%99interdiction%20%20C3%A0%20la%20pr%C3%A9servation%20du%20fran%C3%A7ais,%20%20paradoxes%20louisianais%20du%2020e%20si%C3%A8cle#.UfQ1uH9c1w1> >

RICHEZ, Jocelyn. Bâton Rouge. Route du blues [en ligne]. [s.d.]. 2005-09-04 [cit. 2012-07-11]. Disponible sur: < <http://jocelyn.richez.free.fr/BatonRouge.html> >.

STICKNEY, Erin. 2013. Correspondance personnelle [en ligne]. emails [2013-06-25] [cit. 2013-06-25].

THIBAUT, André. 2012. Francophonie et variétés des français [en ligne]. Semaine 6 : Le français en Amérique du Nord II (Acadie, Louisiane). 2012-03-24 [cit. 2012-07-12]. Notes de cours. Disponible sur : < <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine6.pdf> >.

VITTIGLIO, Claude. 2007a. 24h à La Nouvelle-Orléans – Francophonie : orthographier le Cajun [en ligne]. TV5. Transcription de l'interview avec Amanda LaFleur. 2013-05-17 [cit. 2013-05-17]. Disponible sur : < http://www.tv5.org/TV5Site/webtv/transcription-4720-24h%20a%20La_Nouvelle_Orleans_Francophonie_orthographier_le_Cajun.htm >.

VITTIGLIO, Claude. 2007b. La Nouvelle-Orléans et le pays cadien [en ligne]. Les gens: portraits de Louisiane - Amanda LaFleur. Interview. 2013-05-20 [cit. 2013-05-20]. Disponible sur : < http://www.tv5.org/TV5Nouvelleorleans/fs_global.php >.

VITTIGLIO, Claude. 2007c. 24h à La Nouvelle-Orléans - Francophonie : les expressions de la langue cadienne [en ligne]. TV5. Transcription de l'interview avec Amanda LaFleur. 2013-05-17 [cit. 2013-05-17]. Disponible sur : < http://www.tv5.org/TV5Site/webtv/transcription-4721-24h_a_La_Nouvelle_Orleans_Francophonie_les_expression_de_la_langue_cadienne.htm >

VACHON, Jean-François. 2013. *Huitres Rockefeller* [en ligne]. 2013-05-23 [cit 2013-05 -23] Disponible sur : < <http://recettes-de-chefs.ca/jean-francois-vachon/huitres-rockefeller/> >

Zydecobrad's. 2013. Cajun & Zydeco Dancing in Los Angeles [en ligne]. 2013-06-03 [cit. 2013-06-03]. Disponible sur : < <http://www.zydecobrad.com/> >.

Zydeco Events. 2013. Zydeco Events from Texas to Louisiana. 2013-06-03 [cit. 2013-06-03] Disponible sur : < <http://www.zydecoevents.com/louisianazydeco.html> >.

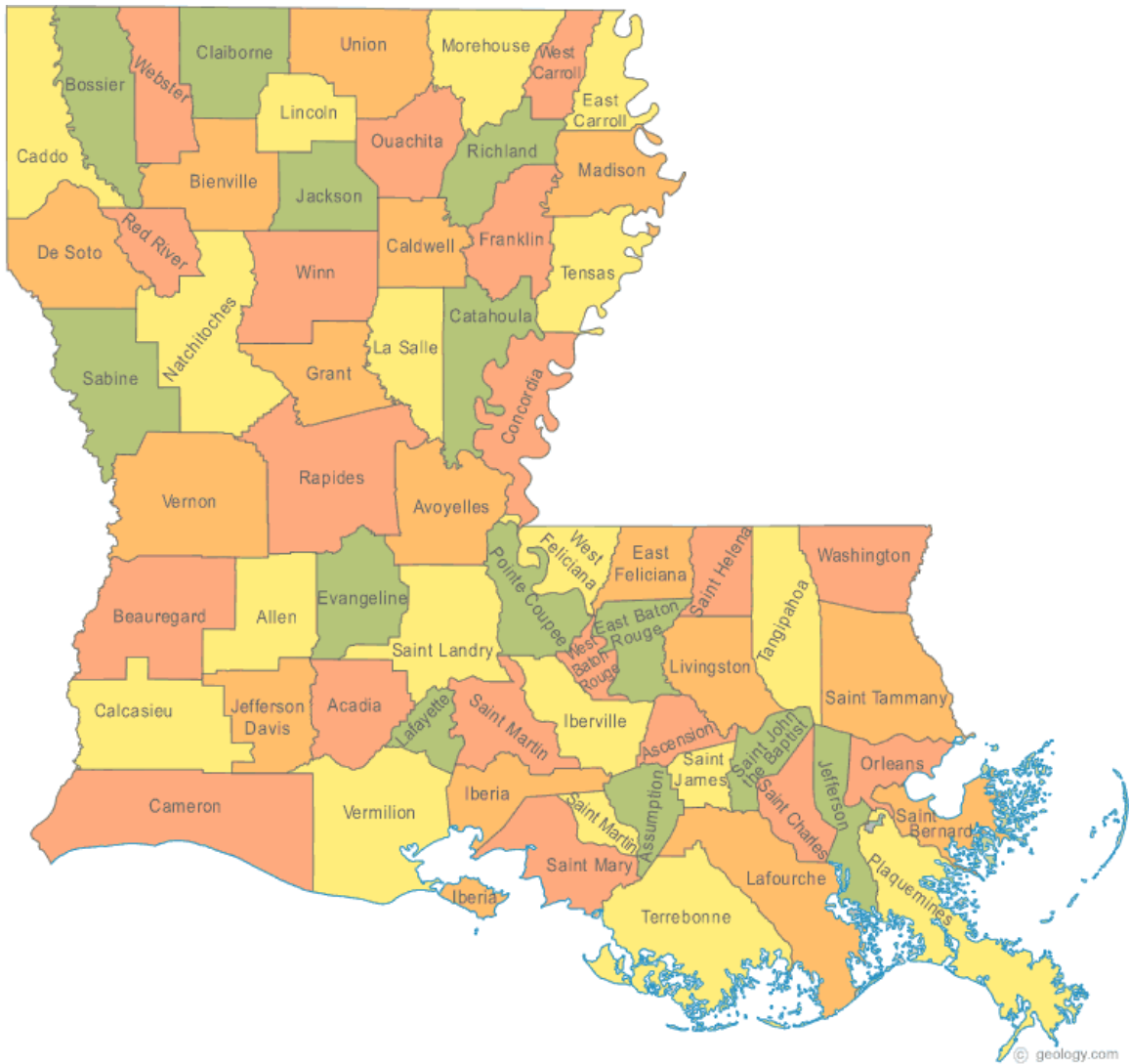
Annexes

Annexe A

Carte de la Louisiane

Source : News and Information about Geology [en ligne].2012. Louisiana Map

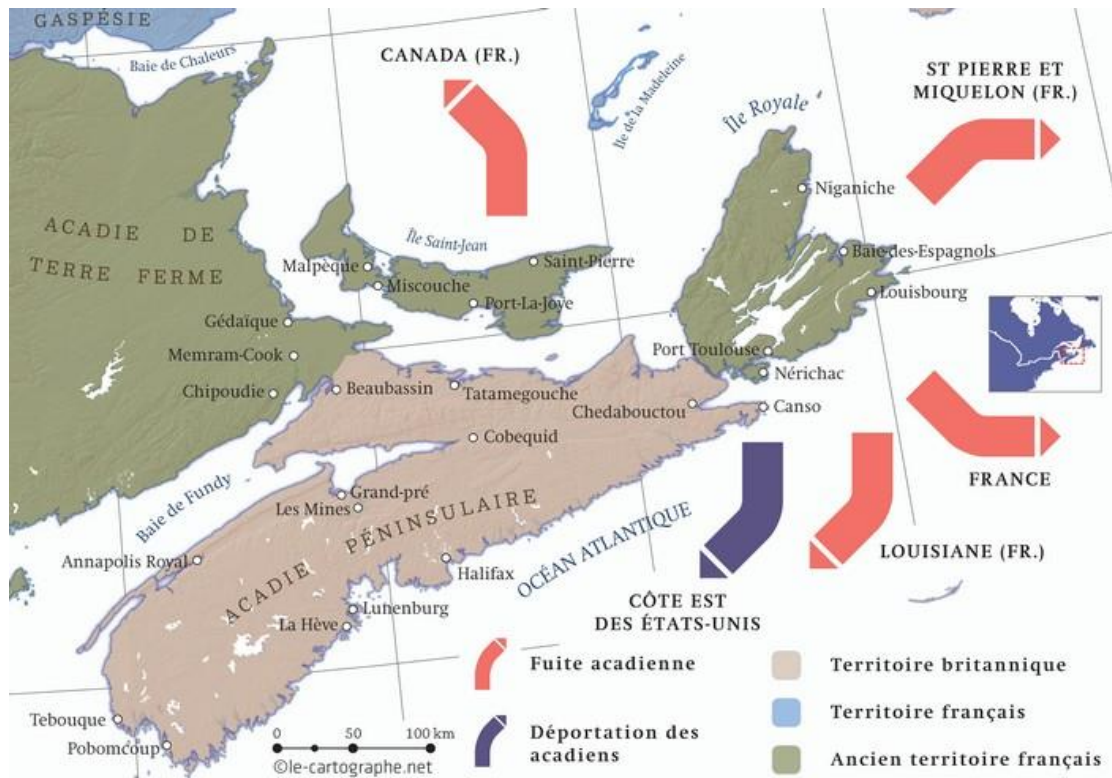
Collection. 2012-07-14 [cit. 2011-07-14]. Disponible sur : < <http://geology.com/state-map/louisiana.shtml> >.



Annexe B

Carte 1755 : L'Acadie et le Grand Dérangement

Source : États-Unis – Les francophones de Louisiane. [s.d.] Le Cartographe [en ligne]. 2012-06-10 [cit. 2012-06-10]. Disponible sur : <http://www.le-cartographe.net/index.php/dossiers-carto/amerique/114-etats-unis-les-francophones-de-louisiane> >.



Annexe C

Le poème « Schizophrénie linguistique » de Jean Arceneaux, *Cris sur le Bayou* (1980)
Source : Bruce, Clint. 2004. *Translations of Jean Arceneaux* [en ligne]. 2013-05-12 [cit. 2013-05-12]. Disponible sur :
< http://www.brown.edu/Research/Equinoxes/journal/issue2/eqx2_bruce_tr.html >

I will not speak French on the school grounds.
I will not speak French on the school grounds.
I will not speak French...
I will not speak French...
I will not speak French...
Hé! Ils sont pas bêtes, ces salauds.
Après mille fois, ça commence à pénétrer
Dans n'importe quel esprit.
Ça fait mal; ça fait honte.
Et on ne speak pas French on the school grounds
Et ni anywhere else non plus.
Jamais avec des étrangers.
On sait jamais qui a l'autorité
De faire écrire ces sacrées lignes
À n'importe quel âge.
Surtout pas avec les enfants.
Faut jamais que eux, ils passent leur temps de recess
À écrire ces sacrées lignes.

I will not speak French on the school grounds.
I will not speak French on the school grounds.

Faut pas qu'ils aient besoin d'écrire ça
Parce qu'il faut pas qu'ils parlent français du tout.
Ça laisse voir qu'on est rien que des Cadiens.
Don't mind us, we're just poor coonasses,
Basse classe, faut cacher ça.
Faut dépasser ça.

Faut parler en anglais
Comme de bons Américains.
Why not just go ahead and learn English.
Don't fight it, it's much easier anyway.
No bilingual bills, no bilingual publicity.
No danger of internal frontiers.
Enseignez l'anglais aux enfants.
Rendez-les toute le long,
Tout le long jusqu'aux discos,
Jusqu'au Million Dollar Man.
On a pas réellement besoin de parler français quand même.
C'est les États-Unis ici,
Land of the Free.
On restera toujours rien que des poor coonasses.

I will not speak French on the school grounds.
I will not speak French on the school grounds.

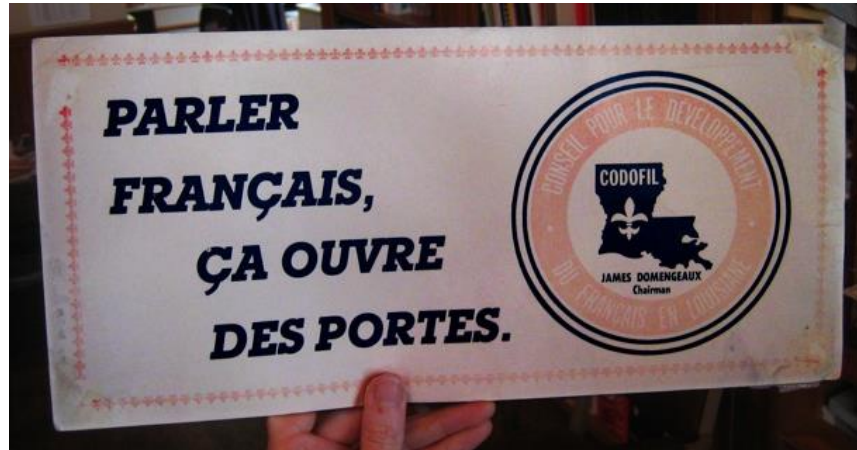
Coonass, non, non, ça gêne pas.
C'est juste un petit nom.
Ça veut rien dire.
C'est pour s'amuser, ça gêne pas.
On aime ça, c'est cute.
Ça nous fait pas fâchés.
Ça nous fait rire,
Mais quand on doit rire, c'est en quelle langue qu'on rit?
Et pour pleurer, c'est en quelle langue qu'on pleure?
Et pour crier?
Et chanter?
Et aimer?
Et vivre?

Annexe D

Affiche CODOFIL

Source : Zappa, Lucie. [s.d.] Vidéo Eldorado [en ligne]. 2013-05-14 [2013-05-14].

Disponible sur : < http://www.ameriquefrancaise.org/media/thumbs/3165/280x210-louisiane_3-8.jpg >



Annexe E

La liste des Tables Françaises (avec l'autorisation d'Erin Stickney)

Source : Erin Stickney. Correspondence personnelle. 2013. Email. [cit 2013-06-25].

Ville / City	Endroit / Location	Quand / When	Contact / Contact Person
Arnaudville	NuNu's , 1510 Courtableau HWY 93	Chaque dernier samedi du mois à 9h/ last Saturday of the month at 9 a.m.	Mavis Frugé : mavisfruge@aol.com
Bâton-Rouge/ Baton Rouge	La Madeleine , 7615 Jefferson Hwy	Premier lundi et troisième mardi du mois à 18h / First Monday and third	cajuntb@netzero.com , 225-819- 9114

		Tuesday of the month at 6 pm	
Eunice	Café Mosaic , 202 South 2 nd Street	Troisième samedi du mois à 9h/ Third Saturday of the month at 9 am	Greg Brown : 337-230-8121
Galliane/ Galliano	Lafourche Parish Public Library – Galliano Branch , Highway 1 à West 154 th Street	Troisième mardi du mois à 16h / Third Tuesday of the month at 4 pm	A.J. Leblanc : 985- 693-4156
Galvez	Ascension Parish Library , 40300 Highway 42	Tous les samedis à 10h / Every Saturday at 10 am	Bart : 225-644-0216 BALessard@CarterChambers.com
Houma	Bayou Cane Coffee House , 6613 West Park Avenue	Premier et troisième samedi du mois à 9h / First and third Saturday of the month at 9 am	tfhouma@gmail.com
Lafayette	Acadiana's Po-Boys Restaurant , 2848 Verot School Road	Tous les deux samedis à 9h30 / Every other Saturday at 9 :30 am	Randy Menard : 337-280-8149
	Pamplona , 631 Jefferson Street	Tous les mardis à 12h / every Tuesday at 12 pm	Rick Michot : 337-269-5724 judgemichot@15thjdc.org
	Bibi's Patisserie , 1321 West Pinhook	Chaque dernier mardi du mois à	Nathan Raffel : 337-356-5645

	Road Lafayette, LA 70503	15h30 / every last Tuesday of the month at 3:30 pm	
	Dwyer's , 323 Jefferson Street	Tous les mercredis à 7h / every Wednesday at 7 am	Lester Gauthier : legauth@bellsouth.net
	Blue Moon Saloon , 215 East Convent Street	Chaque dernier mercredi du mois à 17h/Every last Wednesday of the month at 5pm	Francojeunes@gmail.com
	Johnston Street Java , 3123 ½ Johnston	Tous les vendredis à 16h30 / Every Friday at 4:30 pm	Mike Leblanc : 337-291-7179 inkbox@gmail.com
Marrero	Marrero Senior Center , 7th St. et Avenue C	Tous les lundis à 13h / Every Monday at 1 pm	Adeline : 504-341-5080
	Locks Food and Spirits , 3300 4 th Street	Deuxième samedi du mois à 9h / Second Saturday of the month at 9 am	Ed Fleischmann : 504-832-0800 flashhh@bellsouth.net
Metairie	Royal Blend Coffee Shop , Metairie Rd. à Friedrich	Tous les mercredis à 18h / Every Wednesday at 6 pm (\$5)	Ed Fleischmann : 504-832-0800 flashhh@bellsouth.net
Nouvelle-Ibérie/	Victor's	Tous les jeudis à	preguillot@cox.net

New Iberia	Cafeteria , 109 W. Main St.	7h/ Every Thursday at 7 am	
Nouvelle-Orléans/New Orleans	Z'otz Coffeeshouse , 8210 Oak St.	Troisième mercredi du mois à 19h / Third Wednesday of the month at 7 pm	
Opelousas	Le Vieux Village , 828 East Landry	Dernier mercredi du mois à 8h30 / Last Wednesday of the month at 8 :30 am	1-800-424-5442
Rayne	Rayne Library , 109 Perrodin St.	Tous les samedis à 9h / Every Saturday at 9 am	337-371- 9011 wjthibodeaux@yahoo.com ,
Saint-Martin/ Saint Martinville	Maison Duchamp , 201 S. Main St	Chaque dernier samedi du mois de 14h à 16h/ Every last Saturday of the month from 2-4 pm	Aaron Flegeance : 337-789-0709
Thibodaux	Wetlands Acadian Culture Center , 314 St. Mary St	Le premier, troisième et quatrième mardi du mois à 17h30 / the first, third and fourth Tuesday of the month at 5 :30 pm	Robin White : 985-448-4854

Annexe F

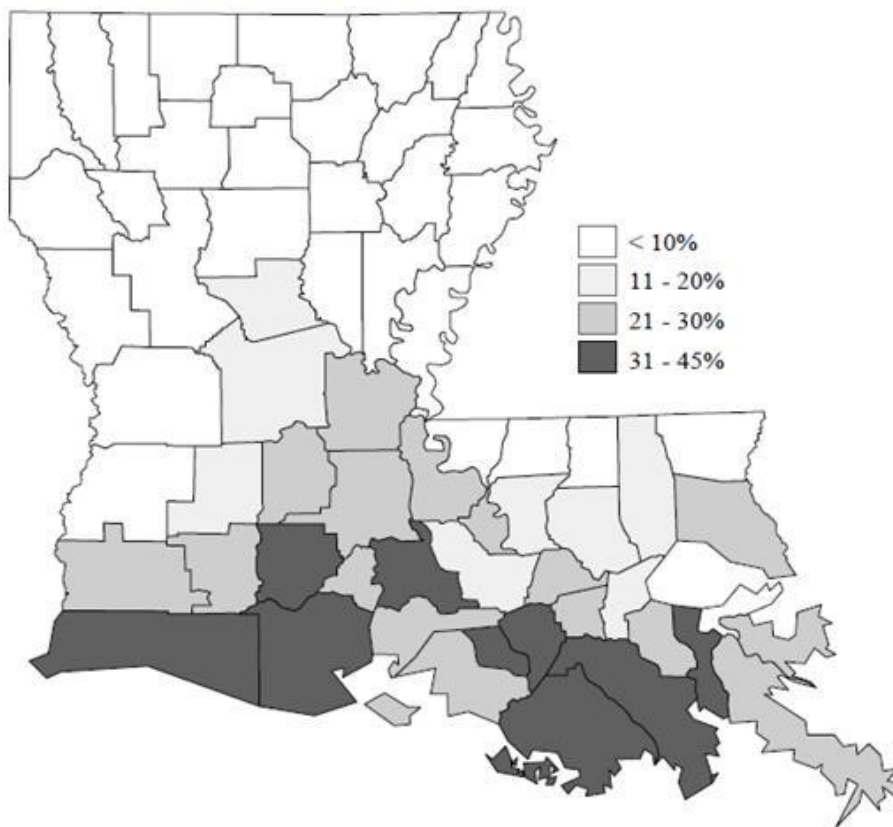
Les Louisianais revendiquant l'héritage français lors du recensement de la population en 2000

MURPHY, Alexander B. 2008. Placing Louisiana in the Francophone world:

Opportunities and challenges. *Atlantic Studies*. 2013-06-06 [2013-06-06] vol. 5, n°3.

Disponible sur : < <http://geography.uoregon.edu/murphy/articles/Murphy%20-%20Placing%20Louisiana%20in%20the%20Francophone%20World%20with%20figures.pdf> >.

Louisianans claiming French ancestry, 2000



Annexe G

Signalétique bilingue

Source : Cajun novelties [en ligne].2011. 2013-03-11 [cit 2013-05-22]. Disponible sur : < <http://www.cajunnovelties.com/home/> > .



Annexe H

Plaque d'immatriculation lancée en 2012 en Louisiane

Source : Leclerc, Jacques. 2012. La politique linguistique actuelle en Louisiane.

L'aménagement linguistique dans le monde [en ligne]. 2013-05-23 [cit. 2013-05-23].

Disponible sur : < <http://www.axl.cefanelaval.ca/annord/louisiane-3pol-Ing.htm> > .

